

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES  
CONSEIL DU 19 DECEMBRE 2022**

<b>1 - DIRECTION GENERALE</b>		
Dél 149-2022	Désignation d'un(e) secrétaire de séance	APPROUVE
Dél 150-2022	Installation de délégués communautaires de la commune de Bergicourt	APPROUVE
Dél 151-2022	Composition des commissions	ACTE
Dél 152-2022	Restitution des informations du bureau du 5 décembre 2022	ACTE
Dél 153-2022	Restitution d'une décision	ACTE
Dél 154-2022	Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2022	APPROUVE
<b>2 – FINANCES / BUDGET</b>		
Dél 155-2022	Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes	ACTE
Dél 156-2022	Budget primitif 2023 : budget principal	APPROUVE
Dél 157-2022	Autorisations de programme - Crédits de paiement / Autorisations d'engagement - Crédits de paiement (AP/CP - AE/CP)	APPROUVEE
Dél 158-2022	Budget primitif 2023 : MOBILITE	APPROUVE
Dél 159-2022	Budget primitif 2023 : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT	APPROUVE
Dél 160-2022	Budget primitif 2023 : AQUASOA	APPROUVE
Dél 161-2022	Tarification Aquasoa	APPROUVE
Dél 162-2022	Budget primitif 2023 : CENTRE SOCIAL	APPROUVE
Dél 163-2022	Budget primitif 2023 : REOM	APPROUVE
Dél 164-2022	Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2023	APPROUVE
Dél 165-2022	Budget primitif 2023 : ZAC CROIXRAULT	APPROUVE
Dél 166-2022	Budget primitif 2023 : PICARDI'IA	APPROUVE
Dél 167-2022	Budget primitif 2023 : ZAC LE BOSQUEL	APPROUVE
Dél 168-2022	Budget primitif 2023 : ZAC OISEMONT	APPROUVE
Dél 169-2022	Budget primitif 2023 : ENTRETIEN DE COMMUNES	APPROUVE
Dél 170-2022	Budget primitif 2023 : SECRETARIAT DE MAIRIES	APPROUVE
Dél 171-2022	Budget primitif 2023 : LOGEMENT	APPROUVE
<b>3 - URBANISME</b>		
Dél 172-2022	Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Sud-Ouest Amiénois	APPROUVE
<b>4 – SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR BIEN VIEILLIR A DOMICILE</b>		
Dél -173-2022	Service civique : renouvellement de l'agrément d'accueil de jeunes en service civique	APPROUVE
<b>5 – VOIRIE</b>		
Dél 174-2022	Fonds de concours	APPROUVE
<b>6 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>		
Dél 175-2022	Acquisition de parcelles sur la ZAC du Bosquel	APPROUVE
Dél 176-2022	Acquisition d'un terrain au Bosquel	APPROUVE
Dél 177-2022	Echange de parcelles entre la CC2SO et l'AFR du Bosquel	APPROUVE
<b>7 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - URBANISME</b>		
Dél 178-2022	Modification des dossiers de création et de réalisation de la ZAC du Bosquel	APPROUVE
<b>8 – RESSOURCES HUMAINES</b>		
Dél 179-2022	Modification du tableau indicatif des emplois	APPROUVE
Dél 180-2022	Créations et suppressions de postes à la suite des propositions d'avancements de grade	APPROUVE
	Cotisation de l'assurance statutaire Grassavoye	Point ajourné



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 77  
Nombre de votants : 86

**Objet :**

**DIRECTION GENERALE**  
---

Désignation d'un(e)  
secrétaire de séance.

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ....7./02./ 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaient absents ou excusés :** D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** ----- .

La séance ouverte, le Président rappelle à l'Assemblée qu'il convient de désigner un(e) secrétaire de séance,

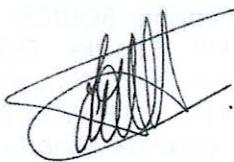
Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire unanime après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** en qualité de secrétaire de séance Madame MOUTON Valérie, commune de O-DE-SELLE.

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 77  
Nombre de votants : 86

**Objet :**

**DIRECTION GENERALE**

Installation de délégués  
communautaires  
Commune de  
BERGICOURT

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le .....7/02/... 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés :** D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

Le Conseil Communautaire,

Vu la correspondance de M. le Maire de BERGICOURT, le Conseil Communautaire déclare installer dans leur fonction :

- M. CHABAILLE Sébastien en qualité de délégué titulaire en remplacement de M. DOLIQUE Benoît.
- M. PILLON Philippe en qualité de délégué suppléant en remplacement de M. CHABAILLE Sébastien.

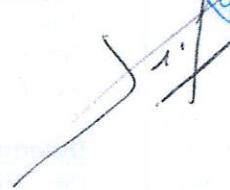
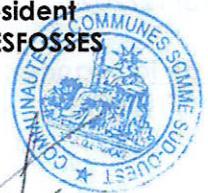
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 77  
Nombre de votants : 86

**Objet :**

**DIRECTION GENERALE**

---

Composition des  
commissions suite au  
remplacement d'un  
nouveau délégué  
titulaire commune de  
Bergicourt.

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ...7/02/... 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSES, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSES Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaient absents ou excusés :** D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée que lors de vacance de postes dans les commissions suite à démission ou vacance d'un délégué communautaire, le ou la successeur(e) intègre de plein droit la ou lesdites commissions.

M. DOLIQUE Benoît est remplacé par M. CHABAILLE Sébastien au sein des commissions Communication, Mobilité et Centre Social.

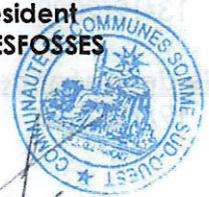
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 77  
Nombre de votants : 86

**Objet :**

**DIRECTION GENERALE**

---

Restitution des  
informations du bureau  
du 5 décembre 2022

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ...*102*... 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaient absents ou excusés :** D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Conseil Communautaire donne acte à son Président de la restitution des informations du bureau communautaire du 5 décembre 2022 :

#### **Demandes de subventions**

- Une subvention d'un montant de 280 000 € a été sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DETR et une subvention d'un montant de 383 180 € au titre de la DSIL pour **les travaux de rénovation de la villa des Fauvettes.**
- Une subvention d'un montant de 28 333,20 € a été sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DETR pour **l'acquisition d'équipements informatiques dans les écoles.**
- Une subvention d'un montant de 200 000 € a été sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DSIL pour **la construction d'un parc solaire photovoltaïque au centre aquatique.**
- Une subvention d'un montant de 136 400 € a été sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DETR pour **la mise en place d'une pompe à chaleur pour le RPC de Oisemont.**

#### **Voirie / Conventions de mandats**

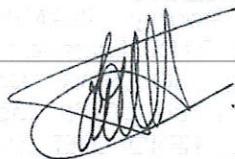
Le bureau s'est prononcé favorablement sur les conventions de mandats à intervenir avec les communes ci-dessous pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de réfection, renforcement et aménagement de voirie et trottoirs :

- LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN : travaux d'aménagement de parking au cimetière de Montmarquet pour 15 211 € TTC et réparation des avaloirs à Lafresnoye pour 1 200 € TTC.
- FRAMICOURT : Travaux de stationnement et d'accès au cimetière pour 7 725,89 € TTC et création de trottoirs devant la mairie pour 1 513 € TTC.
- AIRAINES : Travaux d'élargissement rue de la montagne pour 4 500 € TTC et création de trottoirs rue de l'Eglise à Dreuil Hamel pour 5 491,20 € TTC.
- MOLLIENS-DREUIL : création d'un bateau place de l'Eglise et modification avaloir pour 3 034 € TTC.
- CAMPS-EN-AMIENOIS : création de bordurage le long du RD901 pour 8 653 € TTC et réparation et déplacement d'avaloirs pour 4 511 € TTC.

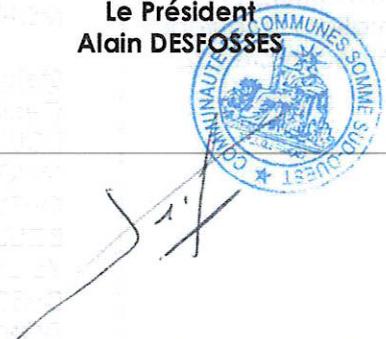
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 77  
Nombre de votants : 86

**Objet :**

**DIRECTION GENERALE**

Restitution d'une  
décision.

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ...7/02/... 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaient absents ou excusés** : D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Conseil Communautaire donne acte à son Président de la restitution de la décision ci-dessous :

- DECISION\_10\_2022 portant sur la mise en place d'une tarification pour la garderie du soir à Senarpont dans le cadre du périscolaire (1€ la demi-heure à compter du 7 novembre 2022).

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**

**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
13/12/2022Date de la séance :  
19/12/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88Objet :

## DIRECTION GENERALE

Approbation  
du procès-verbal  
du 7 novembre 2022.Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ...7./02./... 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSES, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSES Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés** : GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, le Président rappelle à l'Assemblée qu'il lui appartient de se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2022.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **85 voix POUR et 1 ABSTENTION**,

- **APPROUVE** le procès-verbal du conseil communautaire du 7 novembre 2022.

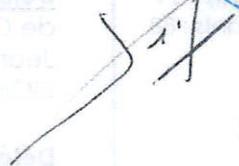
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON**



**Le Président  
Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

**Objet :**

**FINANCES/BUDGETS**

Rapport sur la situation  
en matière d'égalité  
entre les hommes et les  
femmes.

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ... 7/02/... 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés :** GREVIN Cécile, LEFEVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée que La loi n°2014-873 impose pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics, l'établissement d'un rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Ce rapport se doit de répondre à différents indicateurs que vous trouverez ci-après :

### **Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2022**

La loi n°2014-873 impose pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics, l'établissement d'un rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ce rapport se doit de répondre à différents indicateurs que vous trouverez ci-après :

#### **Éléments portant sur le personnel de l'EPCI**

Répartition par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) par catégorie socioprofessionnelle et, pour les non-titulaires, par type de contrat

	A +	A	B	C
Homme	3	6	20	67
Femme	0	12	16	488

L'on notera que les femmes représentent une grande majorité des agents de catégorie C. La représentation féminine est moindre pour l'encadrement moyen catégorie B. A contrario, les femmes se trouvent mieux représentées en catégorie A.

Répartition des effectifs selon la durée du travail : temps complet, temps partiel, temps incomplet/non complet		
	Homme	Femme
temps complet	53	100
temps partiel	2	6
temps non complet	41	410

La grande majorité de nos effectifs exerce ses missions à temps non complet, dont une très large part porte sur la main d'œuvre féminine. Les postes concernés portent sur l'aide à domicile et le scolaire pour l'essentiel.

Répartition des effectifs selon l'organisation du travail : travail de nuit, horaires variables, travail atypique dont travail durant le week-end (avec définition)		
	Homme	Femme
travail de nuit		7
horaires variables	1	218
travail week-end	7	233
travail annualisé	48	213

La pénibilité au travail, se porte essentiellement sur la population féminine, notamment par les horaires variables et le travail de week-end, lesquels vont concerner essentiellement les auxiliaires de vie.

Nombre d'agents ayant ouvert un CET ; nombre de jours épargnés ; nombre de jours utilisés		
	Homme	Femme
nombre d'agents ayant ouvert un CET	8	15
nombre de jours épargnés	76,5	294
nombre de jours utilisés	92,5	152

Répartition des agents recrutés selon le statut par type de recrutement (concours externe, interne, sans concours, mutation, embauche) et par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C)				
	A +	A	B	C
<i>recrutement direct</i>				
Homme				15
Femme		5	4	65
<i>mutation</i>				
Homme				
Femme			2	

Répartition des départs par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) et selon le statut par motif : retraite, démission, fin de contrat de travail à durée déterminée, inaptitude définitive, décès				
	A +	A	B	C
<i>démission</i>				
Homme				4
Femme			2	23
<i>fin de contrat</i>				
Homme			1	4
Femme			2	35
<i>Retraite</i>				
Homme	1			
Femme		1		12
<i>inaptitude physique</i>				
Homme				
Femme				3
<i>mutation</i>				
Homme			1	
Femme			1	1
<i>Décès</i>				
Homme				
Femme				

Effectif d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement année x ; âge moyen d'entrée en paiement de la pension (catégories sédentaires et actives) ; part des retraites liquidées avec décote et surcote		
	Homme	Femme
Effectifs	1	8

Age moyen	66	61
Part des retraites avec décote et surcote	DND	

Répartition des effectifs des emplois supérieurs et dirigeants	
	A +
Homme	3
Femme	0

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un changement de statut, de catégorie, de grade ou de corps au sein de la même catégorie, de catégorie socioprofessionnelle (ultérieurement par motif) au cours de l'année/au cours des trois ou cinq dernières années ; durée moyenne entre deux promotions				
statut				
	A +	A	B	C
Homme				2
Femme				6
catégorie				
	A +	A	B	C
Homme				
Femme			2	
grade				
	A +	A	B	C
Homme		1		2
Femme				6

Au regard de la population de nos agents, le nombre de femmes promues au titre d'un avancement de grade relève de la normalité.

Rémunérations nettes mensuelles moyennes par catégorie				
rémunération nette mensuelle moyenne				
	A +	A	B	C
Homme	5 028,70	2 811,37	1 964,04	1 053,91
Femme		2 128,21	1 652,36	909,85

Nombre d'accidents de travail au cours de l'année n (taux de fréquence des accidents du travail) ; nombre de maladies professionnelles ; nombre d'allocations temporaires pour invalidité (ATI)		
	Homme	Femme
Accidents de travail	7	49
Maladie professionnelle		1
ATI		

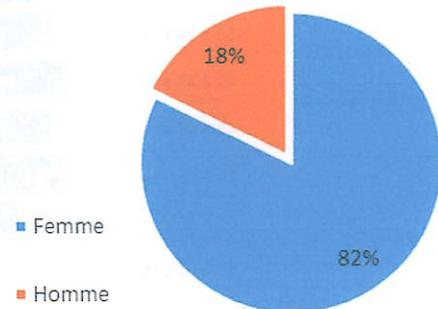
Le volume d'accidents de travail touchant la population féminine se porte quasi principalement sur les auxiliaires de vie et le service vie scolaire.

## Part des femmes et des hommes par filières

### Titulaires

	Femmes	Hommes	Total
filière administrative	27	5	33
filière technique	57	15	72
filière animation	9	5	14
filière culturelle	8	0	8
filière médico-sociale	28	1	29
filière sportive	0	2	2
filière police municipale	0	0	0
filière incendie secours	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>129</b>	<b>28</b>	<b>157</b>

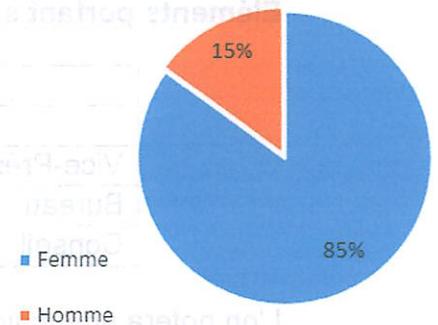
Répartition femme-homme des effectifs titulaires



### Non-titulaires emplois permanents

	Femmes	Hommes	Total
filière administrative	16	9	25
filière technique	75	44	119
filière animation	46	10	56
filière culturelle	3	0	3
filière médico-sociale	246	1	247
filière sportive	1	4	5
filière police municipale	0	0	0
filière incendie secours	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>387</b>	<b>68</b>	<b>455</b>

Répartition femme-homme de effectifs contractuels



#### Au niveau national, dans la FPT:

Taux de féminisation: 61 %  
communes: 60 %  
EPCI: 51 %

entre 5 et 49 agents: 66 %  
entre 50 et 499 agents: 61 %  
entre 500 et 4 999 agents: 67 %

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

## Pyramide des âges

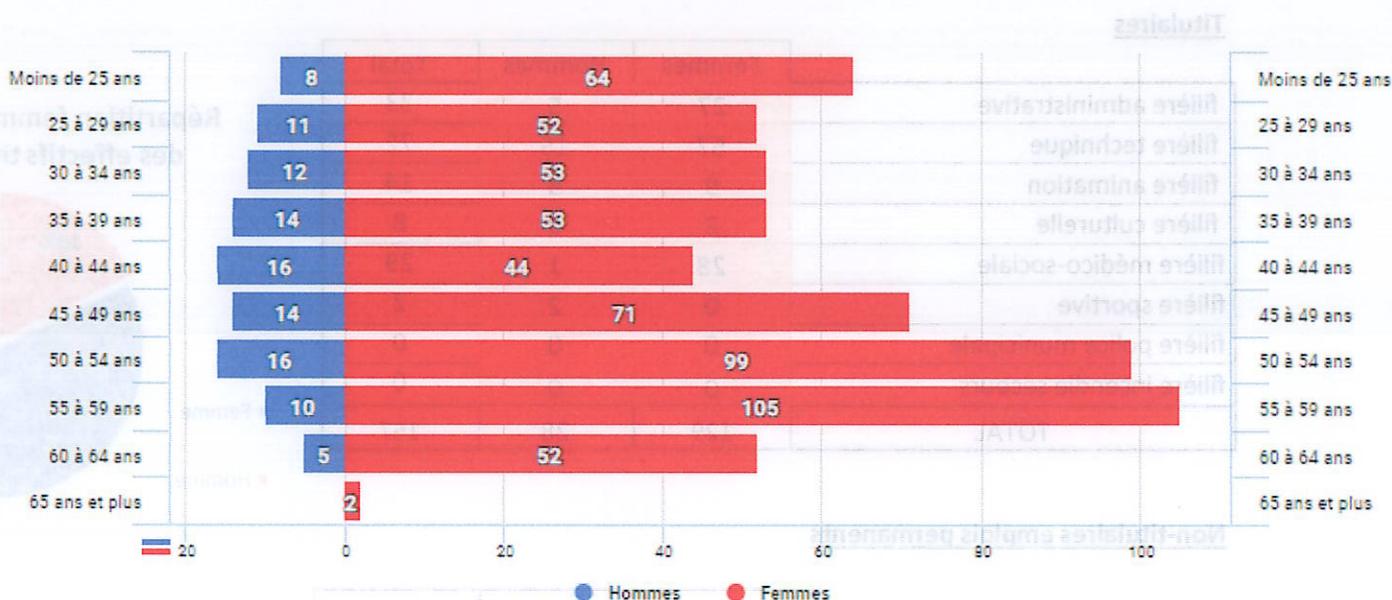
#### Au niveau national, dans la FPT:

Age moyen: femmes: 43,9 ans  
hommes: 43,6 ans

Part des moins de 30 ans: 11,3 % (idem f et h)

Part des plus de 50 ans: femmes: 33,9 %  
hommes: 33,4 %

Source: DGAFP, rapport annuel sur l'égalité ed. 2014



**Éléments portant sur le Conseil Communautaire :**

	Hommes		Femmes		Total
	Nombre	En %	Nombre	En %	
Vice-Présidents	12	75%	4	25%	16
Bureau	26	63%	15	37%	41
Conseil	109	74%	38	26 %	147

L'on notera une majorité d'hommes dans la composition des différentes instances de notre EPCI. Les femmes représentent 26% des membres du Conseil Communautaire et 37% de ceux du bureau et 25 % des vice-présidents.

Après avoir ouï l'exposé de son Président, le Conseil Communautaire donne acte à son Président de la communication du rapport annuel susmentionné.

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**

**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**

## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
13/12/2022

Date de la séance :  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

Objet :

**FINANCES/BUDGETS**

---

Budget Primitif  
**PRINCIPAL**  
2023

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 30-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ... 7/02/2023

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés :** GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **80 voix POUR, 1 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS,**

- **ARRETE** le budget primitif « PRINCIPAL » pour 2023 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement ..... 28 011 100,00 €
- Section d'investissement ..... 17 651 000,00 €

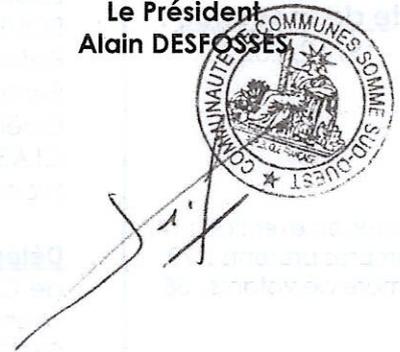
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON**



**Le Président  
Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

**Objet :**

**FINANCES/BUDGETS**

---

Autorisation  
Programme-Crédit de  
paiement / Autorisation  
d'engagement-crédit  
de paiement.  
(AP-CP/AE-CP).

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 30-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ...7/02/... 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés** : GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, le Président invite l'Assemblée à se prononcer sur les autorisations de programmes et crédits de paiements **ainsi** que les autorisations d'engagement / Crédit de paiement ci-dessous :

OP n°	Libellé	2023	2024	2025	2026	TOTAL
11	Extension locaux	4 240 980 €	1 000 000 €			5 240 980 €
21	Hôtel d'entreprises	255 508 €	200 000 €	200 000 €	7 400 000 €	8 055 508 €
23	Piscine tournesol	105 371 €		4 000 000 €		4 105 371 €
25	Ecole Molliens	1 615 881 €	1 000 000 €			2 615 881 €
26	Gymnase Beaucamps	775 290 €	840 000 €			1 615 290 €
27	Villa des Fauvettes	600 000 €	400 000 €			1 000 000 €
28	Cantine Péri Liomer	50 000 €		1 000 000 €		1 050 000 €
29	Cuisine centrale	200 000 €	4 040 000 €	3 160 000 €		7 400 000 €
30	Centrale photovoltaïque	400 000 €	600 000 €			1 000 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>8 243 030 €</b>	<b>8 080 000 €</b>	<b>8 360 000 €</b>	<b>7 400 000 €</b>	<b>32 083 030 €</b>

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **79 voix POUR, 3 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS,**

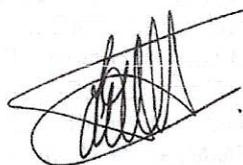
- **APPROUVE** les autorisations de programmes et crédits de paiements **ainsi** que les autorisations d'engagement / Crédit de paiement ci-dessus.
- **INVITE** son Président à mettre en œuvre les dispositions reprises ci-dessus.

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON

Le Président  
Alain DESFOSSÉS




## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

### Objet :

#### **FINANCES/BUDGETS**

---

Budget Primitif  
**PRINCIPAL**  
2023

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 07-02-2023  
et sa mise en ligne  
le ...7/02/... 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaient absents ou excusés** : GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **80 voix POUR, 1 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS,**

- **ARRETE** le budget primitif « PRINCIPAL » pour 2023 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement ..... 28 011 100,00 €
- Section d'investissement ..... 17 651 000,00 €

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON**



**Le Président  
Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

### Objet :

#### **FINANCES/BUDGETS**

---

Autorisation  
Programme-Crédit de  
paiement / Autorisation  
d'engagement-crédit  
de paiement.  
(AP-CP/AE-CP).

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 07-02-2023  
et sa mise en ligne  
le ...7/02/... 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaient absents ou excusés** : GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président invite l'Assemblée à se prononcer sur les autorisations de programmes et crédits de paiements ainsi que les autorisations d'engagement / Crédit de paiement ci-dessous :

OP n°	Libellé	2023	2024	2025	2026	TOTAL
11	Extension locaux	4 240 980 €	1 000 000 €			5 240 980 €
21	Hôtel d'entreprises	255 508 €	200 000 €	200 000 €	7 400 000 €	8 055 508 €
23	Piscine tournesol	105 371 €		4 000 000 €		4 105 371 €
25	Ecole Molliens	1 615 881 €	1 000 000 €			2 615 881 €
26	Gymnase Beaucamps	775 290 €	840 000 €			1 615 290 €
27	Villa des Fauvettes	600 000 €	400 000 €			1 000 000 €
28	Cantine Péri Liomer	50 000 €		1 000 000 €		1 050 000 €
29	Cuisine centrale	200 000 €	4 040 000 €	3 160 000 €		7 400 000 €
30	Centrale photovoltaïque	400 000 €	600 000 €			1 000 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>8 243 030 €</b>	<b>8 080 000 €</b>	<b>8 360 000 €</b>	<b>7 400 000 €</b>	<b>32 083 030 €</b>

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **79 voix POUR, 3 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS,**

- **APPROUVE** les autorisations de programmes et crédits de paiements ainsi que les autorisations d'engagement / Crédit de paiement ci-dessus.
- **INVITE** son Président à mettre en œuvre les dispositions reprises ci-dessus.

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON

Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

### Objet :

#### **FINANCES/BUDGETS**

---

Budget Primitif  
**MOBILITE 2023**

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 07-02-2023  
et sa mise en ligne  
le .....7/02/2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaient absents ou excusés** : GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **85 voix POUR, 1 voix CONTRE** et **1 ABSTENTION**,

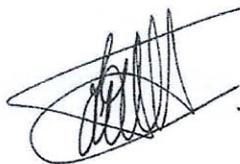
- **ARRETE** le budget primitif « MOBILITE » pour 2023 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement ..... 3 750 000,00 €
- Section d'investissement ..... 1 568 500,00 €

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

### Objet :

#### **FINANCES/BUDGETS**

---

Budget Primitif  
**SERVICE PUBLIC**  
**ASSAINISSEMENT 2023**

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 07-02-2023  
et sa mise en ligne  
le .....7/02/... 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaient absents ou excusés** : GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **86 voix POUR** et **1 ABSTENTION**,

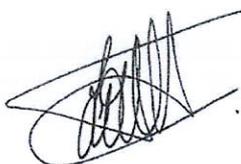
- **ARRETE** le budget primitif « SERVICE PUBLIC ASSAINISEMENT » pour 2023 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement ..... 349 840,00 €
- Section d'investissement ..... 781 730,00 €

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

**Objet :**

**FINANCES/BUDGETS**

Budget Primitif  
**AQUASOA**  
2023

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 30-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ..... 7/02/2023

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés** : GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **78 voix POUR, 1 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS,**

- **ARRETE** le budget primitif « AQUASOA » pour 2023 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement ..... 1 169 185,00 €
- Section d'investissement ..... 115 000,00 €

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON

Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

**Objet :**

**FINANCES/BUDGETS**

Tarification **AQUASOA**  
au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le .... 7/02/2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés :** GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur les tarifications du centre aquatique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 comme suit :

Prestations	Tarifs depuis mai 2017	Proposition application au 1-12- 2023
Entrée adulte	4,00 €	4,50 €
Entrée enfant (4-12 ans)	2,70 €	3,00 €
Entrée gratuite	oui - 3 ans	gratuit
Carte famille (1 adulte + 1 enfant minimum, validité 1 an)	20 €	22,00 €
Entrée adulte famille	2,80 €	3,30 €
Entrée enfant famille (4-12 ans)	1,90 €	2,20 €
Carte 10 entrées adulte (validité 1 an)	32,00 €	36,00 €
Carte 10 entrées enfant (4-12 ans, validité 1 an)	22,00 €	24,00 €
Entrée bien être	6,00 €	7,00 €
Entrée remise en forme	6,00 €	7,00 €
Carte 10 Entrées bien être (validité 1 an)	48,00 €	56,00 €
Carte 10 Entrées remise en forme (validité 1 an)	48,00 €	56,00 €
Entrée 2 espaces	10,00 €	11,00 €
Carte 10 Entrées 2 espaces (validité 1 an)	80,00 €	88,00 €
Entrée intégrale	12,00 €	13,00 €
Carte 10 Entrées intégrale (validité 1 an)	96,00 €	104,00 €
Entrée Eldorado	17,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 10 Entrées Eldorado	136,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Entrée CE adulte	3,00 €	3,50 €
Entrée CE enfant (4-12ans)	2,00 €	2,50 €
Entrée CE adulte 2 espaces	8,00 €	9,00 €
Entrée CE adulte 3 espaces	10,00 €	11,00 €
Tarifs groupes (10 minimum) CC2SO	1,50 €	2,00 €
Tarifs groupes (10 minimum) Hors CC2SO	2,00 €	2,50 €
Entrée animation/soirée	8,00 €	9,00 €
Entrée animation + repas	12,00 €	13,00 €
Mini golf adulte	3,00 €	3,50 €
Mini golf enfant (4-12 ans)	1,50 €	2,00 €
Entrée aquatique + mini golf adulte	6,00 €	6,50 €
Entrée aquatique + mini golf enfant (4-12 ans)	4,00 €	4,50 €
Anniversaire aquatique (groupe de 10 enfants)	80 €	90,00 €
Anniversaire golf miniature (groupe de 10 enfants)	60 €	65,00 €
<b>Pass illimité</b>		
Pass illimité piscine adulte Annuel	192,00 €	216,00 €
Pass illimité piscine adulte Mensuel	20,00 €	22,00 €
Pass illimité piscine adulte Mensualisé	16€/mois	17,50€/mois
Pass illimité piscine enfant (4-12 ans) Annuel	132,00 €	147,00 €
Pass illimité piscine enfant (4-12 ans) Mensuel	15,00 €	16,50 €
Pass illimité piscine enfant (4-12 ans) Mensualisé	11€/mois	12€/mois
Pass illimité bien etre ou forme Annuel	240,00 €	288 €
Pass illimité bien etre ou forme Mensuel	30,00 €	35,00 €
Pass illimité bien etre ou forme Mensualisé	20€/mois	22€/mois
Pass illimité 2 espaces Annuel	300,00 €	330,00 €
Pass illimité 2 espaces Mensuel	35,00 €	40,00 €
Pass illimité 2 espaces Mensualisé	25€/mois	27,50€/mois
Pass illimité intégral Annuel	480,00 €	528,00 €
Pass illimité intégral Mensuel	50,00 €	55,00 €
Pass illimité intégral Mensualisé	40€/mois	44€/mois
Pass illimité dynamique (aquatique ou forme + cours illimité) Annuel	420 €	468,00 €
Pass illimité dynamique (aquatique ou forme + cours illimité) mensualisé	35€/mois	38,50€/mois
Eldorado (intégrale + cours illimité + location) Annuel	600,00 €	648 €
Eldorado ((intégrale + cours illimité + location) mensualisé	50€/mois	55€/mois
Frais d'adhésion à la souscription (pass mensualisé)	25,00 €	27,00 €

Tarifs activités		
activité à l'unité bébé nageur	8,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
activité à l'unité aquaforme basic	8,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
activité à l'unité aquaforme premium	10,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
activité à l'unité aquaforme/bébé nageur	-	<b>9,00 €</b>
activité à l'unité fitness	6,00 €	<b>6,50 €</b>
Carte 10 activités bébé nageur	70,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 10 activités aquaforme basic	70,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 10 activités aquaforme premium	90,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 10 activités fitness (validité 6 mois)	50,00 €	<b>55,00 €</b>
Carte 10 activités aquaforme Mix (5 basic + 5 premium)	80,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 10 activités aquaforme/bébé nageur (validité 6 mois)	-	<b>80,00 €</b>
Carte 25 activités bébé nageur	150,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 25 activités aquaforme basic	150,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 25 activités aquaforme premium	200,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 25 activités aquaforme Mix (12 basic + 13 premium)	175,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 25 activités aquaforme/bébé nageur (validité 1 an)	-	<b>188,00 €</b>
Activité école de natation au trimestre adulte	75,00 €	<b>80,00 €</b>
Activité école de natation au trimestre enfant	65,00 €	<b>70,00 €</b>
Activité école de natation au trimestre annuel	-	<b>210,00 €</b>
Location bike ou cardio fitness (entrée incluse)	7,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 10 séances loc bike (entrée incluse)	56,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 10 séances cardio fitness (entrée non incluse)	24,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Location aquabike ou cardio fitness (entrée non incluse)	-	<b>3,00 €</b>
Stage vacances natation enfant (5 jours)	40,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Stage vacances natation enfant (4 jours)	32,00 €	<b>40,00 €</b>
Brevet de natation	5,00 €	<b>5,50 €</b>
Tarifs clubs (période scolaire)	100€/jour/an	<b>100€/jour/an</b>
Tarifs clubs (vacances scolaire)	-	<b>50€/jour/an</b>
Tarifs écoles primaires CC2SO	90,00 €	<b>100,00 €</b>
Tarifs écoles primaires Hors CC2SO	95,00 €	<b>105,00 €</b>
Tarifs collèges CC2SO	2,20 €	<b>2,50 €</b>
Tarifs collèges Hors CC2SO	2,50 €	<b>2,80 €</b>
Intervention Mns supplémentaire scolaire	40,00 €	<b>45,00 €</b>

Tarifs boutique		
Tarifs articles de natation	1,5/2€/3,5€/5€/7€/10€	2€/2,5€/3€/4€/5€/5,5€/6€/7€/8€/9€/10€/11€/12€/13€/13€/17€/20€/25€/33€
Tarifs confiserie boissons	0,8€/1€/1,2€/1,5€	1,2€/1,5€/1,8€/2€/2,20€
Tarifs glaces	1€/1,5€/2€/2,5€/3€/3,5€	1,5€/2€/2,5€/2,70€/3€/3,5€
Tarifs café/thé	0,80 €	1 €

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **77 voix POUR, 1 voix CONTRE et 7 ABSTENTIONS,**

- **FIXE** la tarification du centre aquatique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 comme reprise ci-dessus.

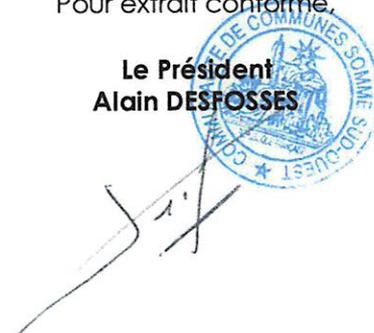
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS





## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

**Objet :**

**FINANCES/BUDGETS**

---

Budget Primitif  
**CENTRE SOCIAL**  
2023

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 31-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ...7.102... 2023

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés** : GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

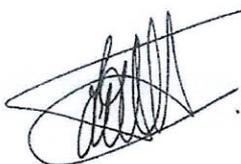
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **83 voix POUR** et **1 voix CONTRE**,

- **ARRETE** le budget primitif « CENTRE SOCIAL » pour 2023 équilibré à la somme de :
  - Section de fonctionnement ..... 324 100,00 €
  - Section d'investissement ..... 24 900,00 €

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

**Objet :**

**FINANCES/BUDGETS**

---

Budget Primitif  
**REOM 2023**

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 19-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ... 7/02/2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaients absents ou excusés** : GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **79 voix POUR et 2 ABSTENTIONS**,

- **ARRETE** le budget primitif « REOM » pour 2023 équilibré à la somme de :
 

• Section de fonctionnement .....	3 901 200,00 €
• Section d'investissement .....	0,00 €

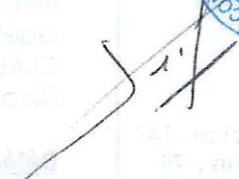
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON**



**Le Président  
Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

**Objet :**

**FINANCES/BUDGETS**

Redevance  
d'enlèvement des  
Ordures Ménagères 2023

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le 17/02/2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaient absents ou excusés :** GREVIN Cécile, LEFEVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée que le montant de la REOM pour l'année 2023 a été examiné lors du Comité Syndical de TRINOVAL en date du 6 décembre 2022 et qu'il convient de les entériner :

- Foyer 1 personne : 127 €
- Foyer 2 personnes et plus : 249 €
- Résidence secondaire : 201 €
- Unité professionnelle en collecte hebdomadaire : 288,20 € TTC.

Pour ce qui est des ramassages bi-hebdomadaires, TRINOVAL proposera désormais des conventions avec les activités concernées.

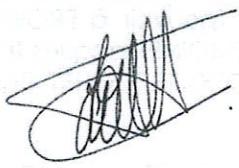
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **67 voix POUR, 7 voix CONTRE et 11 ABSTENTIONS,**

- **ENTERINE** les montants de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2023 tels que ci-dessus repris.

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

### **Objet :**

### **FINANCES/BUDGETS**

---

Budget Primitif  
ZAC CROIXRAULT  
2023

Acte rendu exécutoire par son envoi en Préfecture le 19-01-2023 et sa mise en ligne le ...7/02/... 2023.
--

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSES, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSES Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés :** GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **82 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 ABSTENTION,**

- **ARRETE** le budget primitif « ZAC CROIXRAULT » pour 2023 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement ..... 3 618 340,00 €
- Section d'investissement ..... 158 000,00 €

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON**

**Le Président  
Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

### **Objet :**

### **FINANCES/BUDGETS**

---

Budget Primitif  
PICARD'IA  
2023

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 19-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ... 7/02/... 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés** : GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **78 voix POUR, 2 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS,**

- **ARRETE** le budget primitif « PICARD'IA » pour 2023 équilibré à la somme de :
  - Section de fonctionnement ..... 366 380,00 €
  - Section d'investissement ..... 848 667,00 €

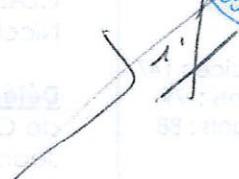
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON**



**Le Président  
Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

**Objet :**

**FINANCES/BUDGETS**

Budget Primitif  
**ZAC LE BOSQUEL**  
2023

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 19-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ...7/02/... 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSES, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSES Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés** : GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **77 voix POUR, 1 voix CONTRE et 8 ABSTENTIONS,**

- **ARRETE** le budget primitif « ZAC LE BOSQUEL » pour 2023 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement ..... 1 846 000,00 €
- Section d'investissement ..... 0,00 €

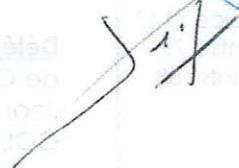
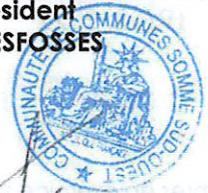
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

### **Objet :**

### **FINANCES/BUDGETS**

---

Budget Primitif  
**ZAC OISEMONT**  
2023

Acte rendu exécutoire par son envoi en Préfecture le 19-01-2023 et sa mise en ligne le ...7/02/... 2023.
--

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSES, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSES Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaient absents ou excusés :** GREVIN Cécile, LEFEVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **84 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION,**

- **ARRETE** le budget primitif « ZAC OISEMONT » pour 2023 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement ..... 0,00 €
- Section d'investissement ..... 250 000,00 €

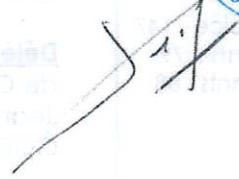
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON**



**Le Président  
Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

### Objet :

#### FINANCES/BUDGETS

---

Budget Primitif  
**ENTRETIEN DE  
COMMUNES**  
2023

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 31-03-2023  
et sa mise en ligne  
le ...7/02/... 2023

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés** : GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **83 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION,**

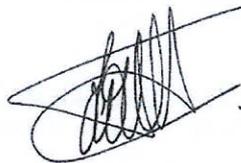
- **ARRETE** le budget primitif « ENTRETIEN DE COMMUNES » pour 2023 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement ..... 187 805,00 €
- Section d'investissement ..... 1 100,00 €

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
13/12/2022

Date de la séance :  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

### Objet :

### FINANCES/BUDGETS

---

Budget Primitif  
**SECRETARIAT DE MAIRIE**  
2023

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 31-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ...7/02/... 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés :** GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

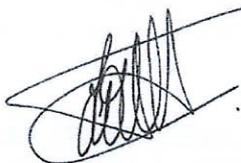
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **81 voix POUR, 1 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS,**

- **ARRETE** le budget primitif « SECRETARIAT DE MAIRIE » pour 2023 équilibré à la somme de :
  - Section de fonctionnement ..... 1 62 005,00 €
  - Section d'investissement ..... 1 200,00 €

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 79  
Nombre de votants : 88

### Objet :

#### FINANCES/BUDGETS

---

Budget Primitif  
**LOGEMENT**  
2023

Acte rendu exécutoire par  
son envoi en Préfecture  
le 19-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ... 7/02/2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSES, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSES Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaient absents ou excusés :** GREVIN Cécile, LEFEVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude, ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **78 voix POUR, 2 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS,**

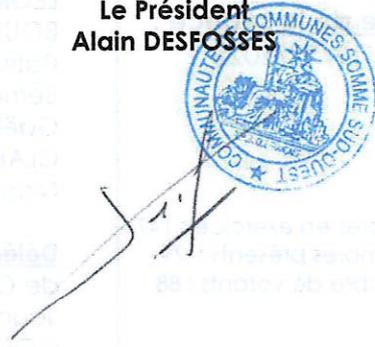
- **ARRETE** le budget primitif « LOGEMENT » pour 2023 équilibré à la somme de :
  - Section de fonctionnement ..... 21 500,00 €
  - Section d'investissement ..... 12 850,00 €

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON**

**Le Président  
Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 83  
Nombre de votants : 92

**Objet :**

**S.A.V.D.**

---

Service civique :  
renouvellement de  
l'agrément d'accueil  
de jeunes en service  
civique.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ...7/02/... 2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, l'assemblée est informée que la CC2SO disposait d'un agrément pour accueillir des volontaires en service civique jusqu'au 04 février 2023 et qu'il convient de renouveler cet agrément.

L'assemblée est invitée à autoriser le Président à renouveler la demande d'agrément au titre des Services Civiques pour l'année 2023 et les années à venir.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **73 voix POUR**,

- **AUTORISE** son Président à renouveler la demande d'agrément au titre des Services Civiques pour l'année 2023 et les années à venir.

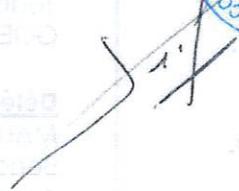
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON**



**Le Président  
Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
13/12/2022Date de la séance :  
19/12/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 83  
Nombre de votants : 92Objet :VOIRIE  
---

Fonds de concours

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le 17/01/2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur les fonds de concours à intervenir auprès des communes pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de bordurage et de l'autoriser à recouvrer les sommes nécessaires auprès des communes.

Le fond de concours, versé par chaque commune ci-dessous, sera égal à 50% du montant HT des travaux :

- LAFESGUIMONT-SAINT-MARTIN : travaux de bordurage à Montmarquet pour 7 341 € HT.
- MOLLIENS-DREUIL : travaux de bordurage rue du Cattez pour 5 175 € HT

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **70 voix POUR et 2 ABSENTIONS**,

- **DECIDE** de solliciter les fonds de concours pour travaux de voirie auprès des communes ci-dessus,
- **INVITE** le Président à signer tout document se rapportant à la présente.

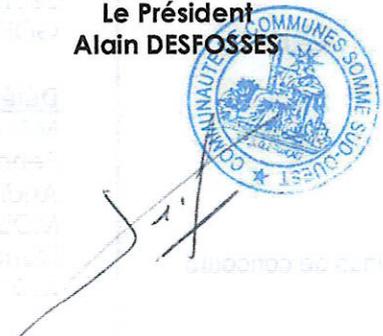
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 83  
Nombre de votants : 92

**Objet :**

**DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE**

Acquisition de parcelles sur  
la ZAC du BOSQUEL.

Acte rendu exécutoire par son envoi en Préfecture le 18-01-2023 et sa mise en ligne le <u>7/02/2023</u> .
--

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, le président informe l'assemblée que l'aménagement d'un giratoire à l'entrée de la ZAC du Bosquel doit être réalisé pour permettre l'implantation d'entreprises sur ladite ZAC.

Pour permettre la réalisation de ces travaux, des parcelles se situant dans l'emprise du rond-point et appartenant à la SANEF doivent être acquises par la CC2SO, il s'agit des parcelles ZC 40 et ZC 33 pour une superficie totale 699 m².

Le prix de cession proposé par la SANEF est de 0.45 € le m² soit un montant de 314.55 € TTC. Eu égard au faible montant de cession, l'avis des domaines ne se trouve pas requis.

L'assemblée est invitée à approuver l'acquisition des parcelles ZC 40 et ZC33 par la CC2SO et à autoriser son Président à signer tout acte à intervenir.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **73 voix POUR et 1 ABSENTION**,

- **APPROUVE** l'acquisition des parcelles ZC 40 et ZC33 par la CC2SO
- **AUTORISE** son Président à signer tout acte à intervenir.

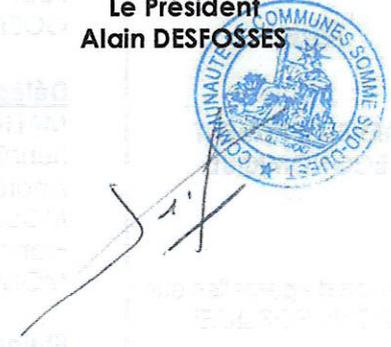
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 83  
Nombre de votants : 92

**Objet :**

**DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE**

Acquisition d'un terrain  
sur la commune  
de LE-BOSQUEL.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ...7/02/2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSES, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSES Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaients absents ou excusés :** ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que dans le cadre de l'implantation de la société l'Européenne sur la ZAC du Bosquel, la commune du Bosquel par délibération du 6 octobre 2022 a décidé de déclasser le chemin dit « chaussée Brunehaut » du domaine public. La CC2SO souhaite procéder à l'acquisition de la nouvelle parcelle ainsi créée, cadastrée ZC51 d'une superficie de 6455m² au prix de 5€ le m².

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **67 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSENCIONS,**

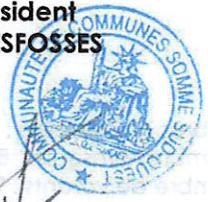
- **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle ZC51 par la CC2SO auprès de la commune du Bosquel au prix de 5€ le m²,
- **AUTORISE** son Président à signer tout acte à intervenir.

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON

Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 83  
Nombre de votants : 92

**Objet :**

**DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE**

Echange de parcelles  
entre la CC2SO et l'AFR  
du Bosquel.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ...7/09/2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Etaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que dans le cadre de l'implantation de la société l'Européenne sur la ZAC du Bosquel, un échange de parcelles doit être réalisé sur ladite ZAC entre l'AFR du Bosquel et la CC2SO. Cet échange portera sur les parcelles ZC 19 propriété de l'AFR du Bosquel d'une superficie de 450m² et ZC 52, propriété de la CC2SO d'une superficie de 450m².

L'assemblée est invitée à approuver l'échange de parcelles entre la CC2SO et l'AFR du Bosquel et à autoriser son Président à signer tout acte à intervenir.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **68 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS,**

- **APPROUVE** l'échange de parcelles entre la CC2SO et l'ARF du Bosquel
- **AUTORISE** son Président à signer tout acte à intervenir.

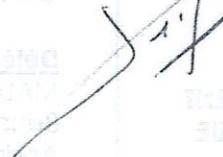
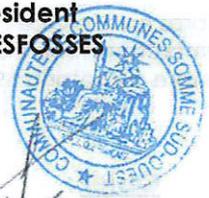
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON**



**Le Président  
Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

#### Date d'envoi de la convocation :

13/12/2022

#### Date de la séance :

19/12/2022

Membres en exercice : 147

Membres présents : 83

Nombre de votants : 92

#### Objet :

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / URBANISME

---

Modifications des dossiers  
de création et de réalisation  
de la ZAC du BOSQUEL.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 19-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ... 7/02/2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSEY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés** : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

La séance ouverte le président rappelle à l'assemblée que la ZAC du Bosquel a été créée en 2008 par la communauté de communes du Canton de Conty, soit il y a quatorze ans. Après de nombreuses années sans évolution, un projet logistique d'envergure a émergé ces dernières années. L'arrivée de ce projet reflète des évolutions récentes entourant le développement des zones d'activités et le positionnement de la zone du Bosquel comme suit :

- Évolutions législatives relatives à la consommation de foncier : la raréfaction de la ressource foncière a apporté une nouvelle attractivité à cette zone ;
- Évolutions économiques entraînant le développement de plateformes logistiques de taille croissante afin d'optimiser les fonctions de transport et de stockage.

L'aménagement des zones vise désormais davantage à optimiser le foncier qu'à y garantir des espaces verts de grande surface. Ainsi la construction de bâtiments de grande taille sur plusieurs niveaux permet de répondre à ces enjeux d'optimisations foncière et logistique.

La présente délibération a donc pour objet d'adapter les dossiers de création et de réalisation de la ZAC du Bosquel à la réalité opérationnelle de l'aménagement de la zone. Ainsi sont supprimés les dossiers ci-dessous :

- Schéma d'intention pour l'aménagement de la ZAC ;
- Cahier de recommandations architecturales et paysagères ;
- Cahier des charges et de cession de terrains, dont la version comprise dans le dossier de réalisation est caduque.

Vu les articles R311-1 et suivants du Code de l'urbanisme ;

L'assemblée est invitée à approuver les modifications susvisées de la ZAC du Bosquel.

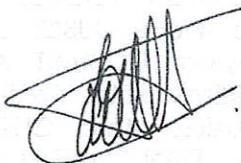
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **65 voix POUR et 4 ABSTENTIONS,**

- **APPROUVE** les modifications susvisées de la ZAC du Bosquel.

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON**



**Le Président  
Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
13/12/2022

Date de la séance :  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 83  
Nombre de votants : 92

### Objet :

### RESSOURCES HUMAINES

---

Modification du tableau  
indicatif des emplois.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ... 17/01/2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés** : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur les créations et suppressions de postes ci-dessous :

Service Vie scolaire :

- o Modification de la durée hebdomadaire des postes au 1/01/2023 :
  - ATSEM : 30,97/35<sup>e</sup> au lieu de 21,19/35<sup>e</sup>
  - Adjoint technique : 27,79/35<sup>e</sup> au lieu de 18,76/35<sup>e</sup>
  - Adjoint technique principal 1<sup>e</sup> cl : 29,43/35<sup>e</sup> au lieu de 22,91/35<sup>e</sup>
  - Adjoint technique : 7,55/35<sup>e</sup> au lieu de 6,09/35<sup>e</sup>
  - Adjoint technique : 11,45/35<sup>e</sup> au lieu de 9,99/35<sup>e</sup>
  - Adjoint technique : 14,13/35<sup>e</sup> au lieu de 11,12/35<sup>e</sup>
  - Adjoint technique principal 2<sup>e</sup> cl : 24,67/35<sup>e</sup> au lieu de 24/35<sup>e</sup>
- o Création poste adjoint technique au 1/01/2023 à temps non complet

Service Mobilité :

- o Création 3 postes adjoint technique au 1/01/2023 à temps non complet

Service Petite enfance :

- o Suppression d'un poste agent social temps complet et création du poste agent social à 17h30 au 1/02/2023

Direction alimentation locale :

- o Création de poste : attaché ou ingénieur à temps complet pour l'emploi de directeur alimentaire local

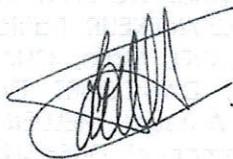
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **67 voix POUR et 3 ABSTENTIONS**,

- **APPROUVE** les créations et suppressions de postes mentionnées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON**



**Le Président  
Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
13/12/2022Date de la séance :  
19/12/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 83  
Nombre de votants : 92Objet :

## RESSOURCES HUMAINES

---

Créations et suppressions  
de postes à la suite des  
propositions d'avancements  
de grade.Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 18-01-2023  
et sa mise en ligne  
le ... 7/02/2023.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée de se prononcer les créations et suppressions de postes suivantes suite aux avancements de grade au 1-12-2022 :

Postes à supprimer	Postes à créer
3 postes adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	3 postes adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
1 poste adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1 poste adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
1 poste adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet	1 poste adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps non complet
1 poste adjoint territorial patrimoine à temps complet	1 poste adjoint territorial patrimoine 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
1 poste assistant de conservation à temps complet	1 poste assistant de conservation 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
1 poste agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1 poste agent social principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
1 poste agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet	1 poste agent social principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps non complet
3 postes adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet	3 postes adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps non complet

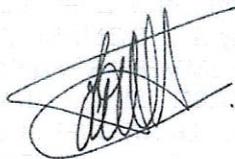
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **64 voix POUR et 2 ABSTENTIONS**,

- **APPROUVE** les créations et suppressions de postes au 01-12-2022 telles que mentionnées ci-dessus.

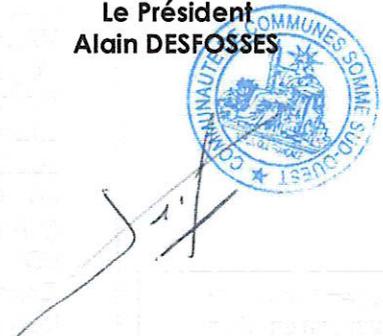
Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
13/12/2022

**Date de la séance :**  
19/12/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 83  
Nombre de votants : 92

**Objet :**

**URBANISME**

---

Approbation  
du PLUi  
du Sud-Ouest Amiénois

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 26-01-2022  
et sa mise en ligne  
le ... 7/02/2023

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma le Trianon à Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du treize décembre 2022.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

**Étaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PRÉMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'Assemblée que l'élaboration du PLUi de la CC2SOA a été prescrite en décembre 2013 par la communauté de communes du Sud-Ouest amiénois. Les grandes étapes de son élaboration ont été les suivantes :

- le groupement de prestataires piloté par AUDDICE a été recruté et les réunions de travail ont débuté au second semestre 2015 ;
- le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été débattu par le conseil communautaire du Sud-Ouest amiénois en juin 2018 ;
- le projet a ensuite été arrêté en décembre 2019 puis en mars 2021 et enfin en juillet 2021 suite à l'avis défavorable de plusieurs communes ;
- la consultation des personnes publiques associées et des collectivités voisines demandeuses, de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) et de l'Autorité environnementale a eu lieu à l'automne 2021 ;
- l'enquête publique s'est déroulée du 14 juin au 15 juillet 2022 ;
- les avis émis sur le projet par des communes, par des personnes publiques associées, par la CDPENAF et par l'Autorité environnementale, les observations émises lors de l'enquête publique et le rapport de la commission d'enquête ont fait l'objet d'une présentation synthétique lors de la conférence des maires de la CC2SO le 21 novembre dernier.

La prise en compte de ces avis et observations et la concertation avec les communes qui a suivi ont entraîné un certain nombre de changements dans le projet de PLUi arrêté en juillet 2021. Le projet de PLUi soumis à approbation est consultable via le lien suivant :

**Dossier soumis a approbation - Fichiers - ownCloud (aduga.org) (identifiants : plusoa - 80gaccsoa).**

L'assemblée est invitée à :

- Approuver le plan local d'urbanisme intercommunal du Sud-Ouest amiénois ;
- Abroger les cartes communales de Bougainville, Briquemesnil-Floxicourt, Bussy-les-Poix, Courcelles-sous-Moyencourt, Fluy, Fresnoy-au-Val, Fricamps, Lachapelle, Lafresguimont-Saint-Martin, Lignières-Châtelain, Liomer, Oissy, Saint-Germain-sur-Bresle, Thieulloy-l'Abbaye et Villers-Campsart.

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu la délibération d'arrêt du projet de PLUi le 5 juillet 2021 ;

Vu les avis sur le projet de communes du Sud-Ouest amiénois ;

Vu la consultation des personnes publiques associées, de la CDPENAF et de l'Autorité environnementale et les avis émis sur le projet ;

Vu le rapport, l'avis et les conclusions de la commission d'enquête publique ;

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par **59 voix POUR, 4 voix CONTRE et 10 ABSTENTIONS,**

- **APPROUVE** le plan local d'urbanisme intercommunal du Sud-Ouest amiénois ;
- **ABROGE** les cartes communales de Bougainville, Briquemesnil-Floxicourt, Bussy-les-Poix, Courcelles-sous-Moyencourt, Fluy, Fresnoy-au-Val, Fricamps, Lachapelle, Lafresguimont-Saint-Martin, Lignières-Châtelain, Liomer, Oissy, Saint-Germain-sur-Bresle, Thieulloy-l'Abbaye et Villers-Campsart.

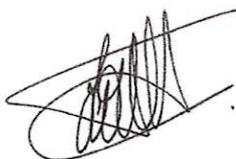
L'entrée en vigueur du PLUi interviendra après sa transmission à l'Etat, l'affichage de la présente délibération à la CC2SO et à chaque mairie du Sud-Ouest amiénois et la publication de la mention de cet affichage dans un journal.

Le dossier du PLUi peut être consulté sur les sites Internet [www.cc2so.fr](http://www.cc2so.fr) et [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr) ainsi qu'au siège de la CC2SO et en mairies du Sud-Ouest amiénois.

Fait et délibéré en séance,  
Le 19 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**





---

## PROCES-VERBAL

Conseil communautaire du 19 décembre 2022

---

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, MARTIN Christophe, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricial, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, SINOQUET Céline, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël, VILTART Vincent, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, GREVIN Cécile, LEFEBVRE Grégory, BLAMPOIX Christophe, HOUAS Jean-Claude.

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : PILLON Philippe (suppléant de CHABAILLE Sébastien), CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), LONGUE-EPEE Bruno (suppléant de GOETHALS Eddy), LENOIR Jacques (suppléant de PIZZAFERRI Nathalie).

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : PRAT Philippe (pouvoir à MALIVOIR Marcel), HEBERT Thierry (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), BEAUCOURT Benoît (pouvoir à BEAUCOURT Céline), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), ROUX Alain (pouvoir à FROIDURE James), PORTOIS Nicolas (pouvoir à MOUTON Valérie), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DELAIRE Rose-France (pouvoir à D'HAILLECOURT Bernard), BOURGOIS Nicolas (pouvoir à de MONCLIN Arnaud).

Étaient absents ou excusés : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, BOULENGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, de PALMAERT Yolaine, RENAUX Jean-Michel, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, DUBOIS Jean, TEN Alexis, DUFOUR Guy, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, FACQUET Agnès, PREMMEREUR Patricia, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUICHARD Anthony, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, LEBEGUE Catherine, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, BOURGOIS Alexis, SNAUWAERT Jean-Marie, VUE Fabrice, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

## ORDRE DU JOUR

### **DIRECTION GENERALE**

Installation de délégués communautaires

Composition des commissions

Restitution des informations du bureau du 5 décembre 2022

Restitution d'une décision

Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2022

### **FINANCES / BUDGETS 2023**

Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes

Budget Primitif 2023 – Budget Principal

Autorisation Programme-Crédit de paiement / Autorisation d'engagement-Crédit de paiement (AP/CP – AE/CP)

Budget Primitif 2023 – MOBILITE

Budget Primitif 2023 – SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Budget Primitif 2023 - AQUASOA

Tarification AQUASOA

Budget Primitif 2023 - CENTRE SOCIAL

Budget Primitif 2023 - REOM

Redevance d'Enlèvement des ordures ménagères 2023

Budget Primitif 2023 - ZAC CROIXRAULT

Budget Primitif 2023 – PICARD'IA

Budget Primitif 2023 – ZAC LE BOSQUEL

Budget Primitif 2023 - ZAC OISEMONT

Budget Primitif 2023 - ENTRETIEN de COMMUNES

Budget Primitif 2023 - SECRETARIAT de MAIRIE

Budget Primitif 2023 - LOGEMENT

### **URBANISME**

Approbation du PLUi du Sud-Ouest Amiénois

### **SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR BIEN VIEILLIR A DOMICILE.**

Service civique : renouvellement de l'agrément d'accueil de jeunes en service civique.

### **VOIRIE**

Fonds de concours

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Acquisition de parcelles sur la ZAC du BOSQUEL

Acquisition d'un terrain

Echange de parcelles entre la CC2SO et l'AFR du BOSQUEL

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - URBANISME**

Modifications des dossiers de création et de réalisation de la ZAC du BOSQUEL

### **RESSOURCES HUMAINES**

Modification du tableau indicatif des emplois

Créations et suppressions de postes à la suite des propositions d'avancements de grade.

Cotisation de l'assurance statutaire Grassavoye

### **INFORMATION(S) DIVERSE(S)**

### **QUESTION(S) DIVERSE(S).**

\*\*\*\*\*

Le Président ouvre la séance à 9h30. Il remercie Hugues Robitaille et l'association « le Trianon » d'avoir mis sa salle à disposition, ainsi que la commune de Poix-de-Picardie. Il rappelle que la présente séance est enregistrée. Il invite les personnes souhaitant prendre la parole à se présenter et à indiquer la commune qu'elles représentent. Il demande aux personnes quittant la séance de remettre leur boîtier de vote électronique.

Il s'enquiert des candidatures au poste de secrétaire de séance.

Valérie MOUTON, commune d'Ô-de-Selle présente sa candidature.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de voter sur cette candidature.

**Le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré, approuve la nomination de  
Valérie Mouton comme secrétaire de séance.**

## **1. DIRECTION GENERALE**

### **1.1. Installation de délégués communautaires**

Le Président indique que le Conseil communautaire est invité à procéder à l'installation de deux délégués désignés par la commune de BERGICOURT en remplacement de M. DOLIQUE Benoît, maire et délégué titulaire et de M. CHABAILLE Sébastien, délégué suppléant.

Suite aux nouvelles élections s'étant tenues courant décembre, il est proposé d'installer :

- M. CHABAILLE Sébastien dans ses fonctions de délégué titulaire.
- M. PILLON Philippe dans ses fonctions de délégué suppléant.

**Le Conseil communautaire donne acte de ces installations.**

### **1.2. Composition des commissions**

Le Président indique que lors de vacances de postes dans les commissions suite à la démission d'un délégué communautaire, le ou la successeur(e) intègre de plein droit la ou lesdites commissions, de fait :

- M. DOLIQUE Benoît (BERGICOURT) se trouve remplacé au sein des commissions Communication, Mobilité et Centre Social par Monsieur CHABAILLE Sébastien.

**Le Conseil communautaire donne acte de ce remplacement.**

### **1.3. Restitution des informations du bureau du 5 décembre 2022**

#### **Demandes de subventions**

Le Président présente les subventions suivantes :

- Une subvention d'un montant de 280 000 € a été sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DETR et une subvention d'un montant de 383 180 € au titre de la DSIL pour **les travaux de rénovation de la villa des Fauvettes.**
- Une subvention d'un montant de 28 333,20 € a été sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DETR pour **l'acquisition d'équipements informatiques dans les écoles.**
- Une subvention d'un montant de 200 000 € a été sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DSIL pour **la construction d'un parc solaire photovoltaïque au centre aquatique.**
- Une subvention d'un montant de 136 400 € a été sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DETR pour **la mise en place d'une pompe à chaleur pour le RPC de Oisemont.**

#### **Voirie / Conventions de mandats**

Le Président indique que le bureau s'est prononcé favorablement sur les conventions de mandats à intervenir avec les communes ci-dessous pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de réfection, renforcement et aménagement de voirie et trottoirs :

- LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN : travaux d'aménagement de parking au cimetière de Montmarquet pour 15 211 € TTC et réparation des avaloirs à Lafresnoye pour 1 200 € TTC.
- FRAMICOURT : Travaux de stationnement et d'accès au cimetière pour 7 725,89 € TTC et création de trottoirs devant la mairie pour 1 513 € TTC.
- AIRAINES : Travaux d'élargissement rue de la montagne pour 4 500 € TTC et création de trottoirs rue de l'Eglise à Dreuil Hamel pour 5 491,20 € TTC.
- MOLLIENS-DREUIL : création d'un bateau place de l'Eglise et modification avaloir pour 3 034 € TTC.
- CAMPS-EN-AMIENOIS : création de bordurage le long du RD901 pour 8 653 € TTC et réparation et déplacement d'avaloirs pour 4 511 € TTC.

### **1.4. Restitution d'une décision**

Le Président présente la DECISION\_10\_2022 portant sur la mise en place d'une tarification pour la garderie du soir à Senarpont dans le cadre du périscolaire (1€ la demi-heure à compter du 7 novembre 2022).

*Le Président propose de tester le fonctionnement du boîtier de vote électronique.*

### **1.5. Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2022**

Le Président propose au Conseil communautaire de se prononcer sur le procès-verbal du conseil communautaire du 7 novembre 2022.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 85 voix POUR et 1 ABSTENTION (PILLON Philippe), APPROUVE le procès-verbal du conseil communautaire du 7 novembre 2022.**

## **2. FINANCES / BUDGETS 2023**

*Le Président précise que les éléments budgétaires se présentent sous la forme d'un document qui a été remis aux conseillers communautaires dans le cadre de la convocation au conseil communautaire du 19 décembre 2022.*

Le Président indique qu'Isabelle de Waziers, vice-présidente en charge des finances, est absente pour des raisons de santé. Il donne la parole à Mathilde MORARD, responsable du service « Finances ».

Mathilde MORARD explique que les budgets 2023 prennent en compte :

- la forte inflation,
- aucune augmentation des taux d'imposition
- la maîtrise des coûts par les équipes (un très gros travail a été fourni en la matière)
- aucune reprise de résultat
- un ajustement des bases fiscales
- un emprunt d'équilibre

Une présentation des comptes administratifs sera effectuée en mars 2023.

Le Président explique que voter les budgets au mois décembre permet de commencer les travaux dès le début de l'année, sans attendre la présentation des comptes financiers au mois de mars, ce que les entreprises de voirie apprécient particulièrement.

### **2.1. Budget Primitif 2023 – MOBILITE**

Mathilde MORARD indique que tous les budgets annexes qui vont être présentés ci-après sont équilibrés et commence par le budget primitif mobilité s'élevant à 5 318 500 €.

## Budget Mobilité

### EXPLOITATION

Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 011 - Charges à caractère général	1 418 033 €	1 355 100 €
Chap 012 - Charges de personnel	1 542 000 €	1 685 000 €
Chap 023 - Virement à la section Investissement	210 995 €	8 895 €
Chap 042 - Opérations d'ordre	880 000 €	630 000 €
Chap 65 - Autres charges de gestion courante	15 005 €	35 005 €
Chap 66 - Charges financières	17 000 €	15 000 €
Chap 67 - Charges Exceptionnelles	25 000 €	21 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 108 033 €</b>	<b>3 750 000 €</b>

Recettes	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 002 - Résultat fonctionnement reporté	223 033 €	0 €
Chap 013 - Atténuations de charges	5 000 €	0 €
Chap 70 - Produits des services	622 000 €	650 000 €
Chap 74 - Dotations et participations	3 128 000 €	3 100 000 €
Chap 75 - Autres produits de gestion courante	0 €	0 €
Chap 77 - Produits exceptionnels	130 000 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 108 033 €</b>	<b>3 750 000 €</b>



- Animations PMRu
- Subvention vélos électriques
- FDC aire covoiturage

## Budget Mobilité

### INVESTISSEMENT

Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 001 - Solde d'exécution section investissement	0 €	0 €
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilés	459 000 €	460 000 €
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	56 000 €	56 000 €
Chap 21 - Immobilisations corporelles	1 675 477 €	982 359 €
Chap 23 - Immobilisations en cours	45 141 €	70 141 €
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>2 235 618 €</b>	<b>1 568 500 €</b>

Recettes	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 001 - Solde d'exécution section investissement	1 057 553 €	0 €
Chap 021 - Virement de la section de fonctionnement	210 995 €	8 895 €
Chap 040 - Opérations d'ordre	880 000 €	630 000 €
Chap 10 - Dotations Fonds divers	60 000 €	0 €
Chap 13 - Subventions d'investissement	27 070 €	27 708 €
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	901 897 €
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>2 235 618 €</b>	<b>1 568 500 €</b>



- Avélo2 schéma directionnel
- 4 autocars
- Abris vélos électrifiés au siège
- Boîtier téléchargement cartes conducteurs
- 1 800 m<sup>2</sup> Enrobés

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la mobilité et de l'aménagement de l'espace, indique que ce budget nécessiterait d'emprunter près de 900 000 €, mais après la reprise des résultats de l'année 2022 supérieurs à 1 million d'€, il assure qu'aucun emprunt ne sera nécessaire. Dans ce contexte de forte inflation, il est préférable de commander les autocars dès que possible et de ne pas attendre la présentation des résultats de 2022. Il ajoute que les deux cars commandés en septembre 2022 tardent à être livrés.

Il précise au sujet des autres formes de mobilité qu'un courrier sera envoyé aux mairies en début d'année au sujet du fonds de concours pour les aires de covoiturage. Dans le contexte de hausse du prix des carburants, le développement du covoiturage est nécessaire afin d'éviter l'autosolisme qui entraîne

l'agrandissement des parkings. Il estime que pratiquer le covoiturage un à deux jours par semaine ne réduit pas trop la liberté que confère le véhicule individuel. Il indique qu'un cabinet a été retenu pour rédiger le schéma directeur cyclable visant à faciliter ce mode de déplacement, autrefois très utilisé et qu'il conviendrait de redévelopper.

Le Président invite les conseillers communautaires à intervenir dès qu'ils le souhaitent.

Colette MICHAUX, commune de Liomer, affirme que l'offre de transport à la demande fonctionne très mal et ne correspond pas du tout aux besoins de sa commune. Elle s'enquiert du coût de ce service.

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la mobilité et de l'aménagement de l'espace, répond que ces remarques sont récurrentes. Il rappelle que le transport à la demande a été adossé aux circuits du ramassage scolaire et observe qu'avant de faire évoluer ce service il conviendra d'étudier le coût que cela représente. Il confirme qu'un déplacement de Liomer à Airaines n'est pas possible pour le moment. Il explique que les personnes peuvent prendre le car avec les collégiens le matin, puis être ramenées le midi en minibus chez elles (ou inversement). Il rappelle que les transports réguliers TISOA conduisent de Poix-de-Picardie à Amiens, ou du secteur de Oisemont vers Abbeville et Friville-Escarbotin pour l'après-midi, puis, à partir du 3 janvier, un transport régulier d'Airaines à Amiens et d'Airaines à Abbeville (le mercredi matin) sera mis en place.

Le réseau TISOA a été donc élargi et il va évoluer encore en fonction des demandes émises ; pour ce faire, les maires sont invités à appeler ce service au 03 22 90 39 59 car c'est sur la base de ces sollicitations qu'évolue l'offre de transports. Cette évolution doit rester dans le cadre du budget et doit correspondre à des demandes effectives, car à défaut il ne peut pas y avoir élargissement du transport à la demande.

Par ailleurs, il fait remarquer qu'au sein de la CC2SO aucun transport scolaire n'a été défaillant depuis la rentrée scolaire, contrairement à ce qui a pu se produire ailleurs. Même lors des difficultés d'approvisionnement, le service a fonctionné normalement, ceci grâce à la motivation des équipes et à la mise en place de cuves de stockage de carburant.

***Concernant le parc automobile et plus précisément les véhicules AMI qui sont exposés, le Président indique que 12 véhicules AMI ont été achetés pour un montant de 38 321 € auquel s'ajoutent des loyers de 32.97 € par mois, soit 4 742.77 € par véhicule, pendant 47 loyers. Six véhicules ont déjà été livrés en décembre, les autres le seront prochainement.***

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose de voter sur le budget primitif 2023 « MOBILITE » équilibré à la somme de 3 750 000 € pour la section de fonctionnement et à 1 568 500 € pour la section d'investissement.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 85 voix POUR, 1 voix CONTRE (MICHAUX Colette), 1 ABSTENTION (SINOQUET Céline), ARRETE le budget primitif « MOBILITE » pour 2023 équilibré à la somme de :**

- **Section de fonctionnement ..... 3 750 000,00 €**
- **Section d'investissement ..... 1 568 500,00 €**

## 2.2. Budget Primitif 2023 – SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Mathilde MORARD indique que le budget primitif assainissement s'élève à 1 221 570 €.

Elle présente en séance les éléments budgétaires ci-dessous.

### Budget Assainissement

#### EXPLOITATION

Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 011 - Charges à caractère général	517 223 €	195 626 €
Chap 012 – Charges de personnel	93 000 €	100 000 €
Chap 042 – Opérations d'ordre	8 200 €	7 000 €
Chap 65 – Autres charges de gestion courante	2 005 €	2 014 €
Chap 67 – Charges Financières	60 400 €	45 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>680 828 €</b>	<b>349 840 €</b>

Recettes	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 002 – Résultat de fonctionnement reporté	309 272 €	0 €
Chap 042 – Opérations d'ordre	470 €	0 €
Chap 70 – Produits des services	282 000 €	293 009 €
Chap 74 – Dotations et participations	89 086 €	56 831 €
<b>TOTAL</b>	<b>680 828 €</b>	<b>349 840 €</b>

- Continuité du Diagnostic Zéro sur le territoire
- Suite études transfert assainissement collectif
- Subventions de la CC2SO pour les réhabilitations
- Redevance à 30 €



### Budget Assainissement

#### INVESTISSEMENT

Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT EN	470 €	0 €
Chap 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	198 789 €	7 000 €
Chap 4581 OPERATIONS SOUS MANDAT (DEPENSES)	1 043 028 €	864 730 €
458101 Réhabilitations SPANC	693 028 €	564 730 €
458102 Diagnostic eau potable	350 000 €	300 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 242 287 €</b>	<b>871 730 €</b>

Recette	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 001 – Solde d'exécution section d'investissement r	190 589 €	0 €
Chap 040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT EN	8 200 €	7 000 €
Chap 4582 - OPERATIONS SOUS MANDAT (RECETTES)	1 043 498 €	864 730 €
458201 Réhabilitations SPANC	693 498 €	564 730 €
458202 Diagnostic eau potable	350 000 €	300 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 242 287 €</b>	<b>871 730 €</b>

- Réhabilitations assainissements non collectifs
- Diagnostic patrimonial eau potable sur le territoire
- Travaux Oissy



En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote sur le budget primitif 2023 « ASSAINISSEMENT » équilibré à la somme de 349 840 € pour la section de fonctionnement et à 871 730 € pour la section d'investissement.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 86 voix POUR et 1 ABSTENTION (Lionel CLABAULT), ARRETE le budget primitif « SERVICE PUBLIC ASSAINISEMENT » pour 2023 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement ..... 349 840,00 €
- Section d'investissement ..... 871 730,00 €

### 2.3. Budget Primitif 2023 - AQUASOA

Mathilde MORARD indique que le budget primitif Aquasoa s'élève à 1 284 185 €.

Elle présente en séance les éléments budgétaires ci-dessous.

## Budget Aquasoa

### FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 011 - Charges à caractère général	379 194 €	503 880 €
Chap 012 – Charges de personnel	577 900 €	550 000 €
Chap 023 – Virement à la section d'investissement	10 000 €	0 €
Chap 042 – Opérations d'ordre	135 250 €	115 000 €
Chap 65 – Autres charges de gestion courante	6 305 €	5 €
Chap 67 – Charges Exceptionnelles	300 €	300 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 108 949 €</b>	<b>1 169 185 €</b>

Recettes	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 002– Excédent antérieur	17 804 €	0 €
Chap 013 – Atténuations de charges	19 000 €	10 000 €
Chap 70 – Produits des services	446 000 €	435 000 €
Chap 74 – Dotations et participations	608 845 €	724 185 €
Chap 75 – Autres produits de gestion courante	17 300 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 108 949 €</b>	<b>1 169 185 €</b>

- Electricité 240 000 €
- Provision P2 P3 et litige : 115 000 €
- Subvention équilibre



# Budget Aquasoa

## INVESTISSEMENT

Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 20 – Immobilisations incorporelles	1 000 €	4 000 €
Chap 21 – Immobilisations corporelles	76 818 €	47 495 €
Chap 23 – Immobilisations en cours	115 778 €	63 505 €
<b>TOTAL</b>	<b>193 596 €</b>	<b>115 000 €</b>

Recettes	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 001 – Solde d'exécution de la section invt	37 535 €	0 €
Chap 021 – Virement de la section fonctionnement	10 000 €	0 €
Chap 040 – Opérations d'ordre	133 250 €	115 000 €
Chap 13 – Subventions d'investissement	10 811 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>191 596 €</b>	<b>115 000 €</b>



- Logiciel de gestion des énergies
- Tracteur tondeuse
- Jeu de glissade
- Provision pour gros entretiens et litiges

Xavier DESCOUTURES, Directeur Général des Services Techniques rappelle que le contrat très intéressant de fourniture d'énergie conclu avec Engie arrive à son terme et qu'une hausse des tarifs est prévue en raison du rattachement au contrat avec Total (ce contrat est intéressant également mais pas autant que l'ancien contrat avec Engie). C'est le seul contrat pour lequel une hausse est à prévoir, car les autres contrats courent jusqu'à fin 2023 pour l'électricité (avec Total Energies) et jusqu'à fin 2024 pour le gaz (avec Engie).

Le Président ajoute que l'installation de champs photovoltaïques devient rentable et qu'il est envisagé d'en poser sur la bande de 15 mètres non constructibles située entre l'autoroute et les terrains vendus, si cette zone devient constructible.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose de passer au vote le budget primitif 2023 « AQUASOA » équilibré à la somme de 1 169 185 € pour la section de fonctionnement et à 115 000 € pour la section d'investissement.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 78 voix POUR, 1 voix CONTRE (DUCHAUSOY Stéphane), 4 ABSTENTIONS (MARTIN Christophe, STOTER Jean-Jacques, WURMSER Marc et RIMBERT Patrick), ARRETE le budget primitif « AQUASOA » pour 2023 équilibré à la somme de :**

- Section de fonctionnement ..... 1 169 185,00 €
- Section d'investissement ..... 115 000,00 €

## 2.4. Tarification AQUASOA

Le Président indique que les éléments de tarification d'Aquasoa figurent dans la note de synthèse et les lit en séance.

Prestations	Tarifs depuis mai 2017	Proposition application au 1-12- 2023
Entrée adulte	4,00 €	4,50 €
Entrée enfant (4-12 ans)	2,70 €	3,00 €
Entrée gratuite	oui - 3 ans	gratuit
Carte famille (1 adulte + 1 enfant minimum, validité 1 an)	20 €	22,00 €
Entrée adulte famille	2,80 €	3,30 €
Entrée enfant famille (4-12 ans)	1,90 €	2,20 €
Carte 10 entrées adulte (validité 1 an)	32,00 €	36,00 €
Carte 10 entrées enfant (4-12 ans, validité 1 an)	22,00 €	24,00 €
Entrée bien être	6,00 €	7,00 €
Entrée remise en forme	6,00 €	7,00 €
Carte 10 Entrées bien être (validité 1 an)	48,00 €	56,00 €
Carte 10 Entrées remise en forme (validité 1 an)	48,00 €	56,00 €
Entrée 2 espaces	10,00 €	11,00 €
Carte 10 Entrées 2 espaces (validité 1 an)	80,00 €	88,00 €
Entrée intégrale	12,00 €	13,00 €
Carte 10 Entrées intégrale (validité 1 an)	96,00 €	104,00 €
Entrée Eldorado	17,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 10 Entrées Eldorado	136,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Entrée CE adulte	3,00 €	3,50 €
Entrée CE enfant (4-12ans)	2,00 €	2,50 €
Entrée CE adulte 2 espaces	8,00 €	9,00 €
Entrée CE adulte 3 espaces	10,00 €	11,00 €
Tarifs groupes (10 minimum) CC2SO	1,50 €	2,00 €
Tarifs groupes (10 minimum) Hors CC2SO	2,00 €	2,50 €
Entrée animation/soirée	8,00 €	9,00 €
Entrée animation + repas	12,00 €	13,00 €
Mini golf adulte	3,00 €	3,50 €
Mini golf enfant (4-12 ans)	1,50 €	2,00 €
Entrée aquatique + mini golf adulte	6,00 €	6,50 €
Entrée aquatique + mini golf enfant (4-12 ans)	4,00 €	4,50 €
Anniversaire aquatique (groupe de 10 enfants)	80 €	90,00 €
Anniversaire golf miniature (groupe de 10 enfants)	60 €	65,00 €

<b>Pass illimité</b>		
Pass illimité piscine adulte Annuel	192,00 €	<b>216,00 €</b>
Pass illimité piscine adulte Mensuel	20,00 €	<b>22,00 €</b>
Pass illimité piscine adulte Mensualisé	16€/mois	<b>17,50€/mois</b>
Pass illimité piscine enfant (4-12 ans) Annuel	132,00 €	<b>147,00 €</b>
Pass illimité piscine enfant (4-12 ans) Mensuel	15,00 €	<b>16,50 €</b>
Pass illimité piscine enfant (4-12 ans) Mensualisé	11€/mois	<b>12€/mois</b>
Pass illimité bien être ou forme Annuel	240,00 €	<b>288 €</b>
Pass illimité bien être ou forme Mensuel	30,00 €	<b>35,00 €</b>
Pass illimité bien être ou forme Mensualisé	20€/mois	<b>22€/mois</b>
Pass illimité 2 espaces Annuel	300,00 €	<b>330,00 €</b>
Pass illimité 2 espaces Mensuel	35,00 €	<b>40,00 €</b>
Pass illimité 2 espaces Mensualisé	25€/mois	<b>27,50€/mois</b>
Pass illimité intégral Annuel	480,00 €	<b>528,00 €</b>
Pass illimité intégral Mensuel	50,00 €	<b>55,00 €</b>
Pass illimité intégral Mensualisé	40€/mois	<b>44€/mois</b>
Pass illimité dynamique (aquatique ou forme + cours illimité) Annuel	420 €	<b>468,00 €</b>
Pass illimité dynamique (aquatique ou forme + cours illimité) mensualisé	35€/mois	<b>38,50€/mois</b>
Eldorado (intégrale + cours illimité + location) Annuel	600,00 €	<b>648 €</b>
Eldorado ((intégrale + cours illimité + location) mensualisé	50€/mois	<b>55€/mois</b>
Frais d'adhésion à la souscription (pass mensualisé)	25,00 €	<b>27,00 €</b>

<b>Tarifs activités</b>		
activité à l'unité bébé nageur	8,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
activité à l'unité aquaforme basic	8,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
activité à l'unité aquaforme premium	10,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
activité à l'unité aquaforme/bébé nageur	-	<b>9,00 €</b>
activité à l'unité fitness	6,00 €	<b>6,50 €</b>
Carte 10 activités bébé nageur	70,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 10 activités aquaforme basic	70,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 10 activités aquaforme premium	90,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 10 activités fitness (validité 6 mois)	50,00 €	<b>55,00 €</b>
Carte 10 activités aquaforme Mix (5 basic + 5 premium)	80,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 10 activités aquaforme/bébé nageur (validité 6 mois)	-	<b>80,00 €</b>
Carte 25 activités bébé nageur	150,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 25 activités aquaforme basic	150,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 25 activités aquaforme premium	200,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 25 activités aquaforme Mix (12 basic + 13 premium)	175,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 25 activités aquaforme/bébé nageur (validité 1 an)	-	<b>188,00 €</b>
Activité école de natation au trimestre adulte	75,00 €	<b>80,00 €</b>
Activité école de natation au trimestre enfant	65,00 €	<b>70,00 €</b>
Activité école de natation au trimestre annuel	-	<b>210,00 €</b>
Location bike ou cardio fitness(entrée incluse)	7,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 10 séances loc bike (entrée incluse)	56,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Carte 10 séances cardio fitness (entrée non incluse)	24,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Location aquabike ou cardio fitness(entrée non incluse)	-	<b>3,00 €</b>
Stage vacances natation enfant (5 jours)	40,00 €	<b>SUPPRESSION</b>
Stage vacances natation enfant (4 jours)	32,00 €	<b>40,00 €</b>
Brevet de natation	5,00 €	<b>5,50 €</b>
Tarifs clubs (période scolaire)	100€/jour/an	<b>100€/jour/an</b>
Tarifs clubs (vacances scolaire)	-	<b>50€/jour/an</b>
Tarifs écoles primaires CC2SO	90,00 €	<b>100,00 €</b>
Tarifs écoles primaires Hors CC2SO	95,00 €	<b>105,00 €</b>
Tarifs collèges CC2SO	2,20 €	<b>2,50 €</b>
Tarifs collèges Hors CC2SO	2,50 €	<b>2,80 €</b>
Intervention Mns supplémentaire scolaire	40,00 €	<b>45,00 €</b>

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote les tarifications du centre Aquatique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ci-dessus.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 77 voix POUR, 1 voix CONTRE (MICHAUX Colette), 7 ABSTENTIONS (MARTIN Christophe, PIETERS Jean-Pascal, BEAUCOURT Céline, NOPPE Robert, BOUTON Pascal, WURMSER Marc, BRUTELLE Hervé), FIXE la tarification du centre aquatique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 comme reprise ci-dessus.

## 2.5. Budget Primitif 2023 - CENTRE SOCIAL

Mathilde MORARD indique que le budget primitif centre social s'élève à 349 000 €.

Elle présente en séance les éléments budgétaires ci-dessous.

### Budget Centre Social

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 011 - Charges à caractère général	122 360 €	107 195 €
Chap 012 – Charges de personnel	268 000 €	192 000 €
Chap 023 – Virement à la section d'investissement	0 €	2 900 €
Chap 042 – Opérations d'ordre	12 000 €	22 000 €
Chap 65 – Autres charges de gestion	5 €	5 €
<b>TOTAL</b>	<b>402 365 €</b>	<b>324 100 €</b>

Recettes	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 002 – Résultat fonctionnement reporté	99 480 €	0 €
Chap 70 – Produits des services	43 600 €	24 500 €
Chap 74 – Dotations et participations	258 760 €	299 600 €
Chap 75 – Autres produits de gestion courante	525 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>402 365 €</b>	<b>324 100 €</b>

- Intégration du LAEP
- Séjours familles et jeunes
- Continuité du projet CLAS
- Maison France Services
- CAF nouvelle convention CTG



## Budget Centre Social

### INVESTISSEMENT

Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 001 – Solde d'exécution section investissement	53 658 €	0 €
Chap 16 – Emprunts et dettes assimilées	19 900 €	19 900 €
Chap 20 – Immobilisations incorporelles	10 000 €	0 €
Chap 21 – Immobilisations corporelles	39 620 €	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>123 178 €</b>	<b>24 900 €</b>

Recettes	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 021 – Virement de la section de fonctionnement	0 €	2 900 €
Chap 040 – Opérations d'ordre	12 000 €	22 000 €
Chap 10 - Dotations Fonds divers	66 778 €	0 €
Chap 16 - Emprunts	44 400 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>123 178 €</b>	<b>24 900 €</b>

#### . Stores

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la mobilité et de l'aménagement de l'espace demande sur combien d'années la CC2SO bénéficie, par la CAF, d'une subvention de reprise du centre social.

Il lui est répondu encore pendant 8 années en dégressif.

Le Président souligne la qualité du partenariat avec la CAF qui est très à l'écoute des sollicitations de la CC2SO.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose au Conseil communautaire de voter le budget primitif 2023 « CENTRE SOCIAL » équilibré à la somme de 324 100 € pour la section de fonctionnement et à 24 900 € pour la section d'investissement.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 83 voix POUR et 1 voix CONTRE (MICHAUX Colette), ARRETE le budget primitif « CENTRE SOCIAL » pour 2023 équilibré à la somme de :**

- Section de fonctionnement ..... 324 100,00 €
- Section d'investissement ..... 24 900,00 €

### 2.6. Budget Primitif 2023 - REOM

Mathilde MORARD indique que le budget primitif REOM s'élève à 3 901 200 €.

Elle présente en séance les éléments budgétaires ci-dessous.

## Budget REOM

### FONCTIONNEMENT DEPENSES

Libellé	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 011 - Charges à caractère général	1 200 €	1 200 €
Chap 65 - Autres charges de gestion courante	3 941 060 €	3 875 000 €
Chap 67 – Charges exceptionnelles	25 000 €	25 000 €
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 967 260 €</b>	<b>3 901 200 €</b>

### RECETTES

Libellé	BP + DM 2022	BP 2022
Chap 002 – Résultat fonctionnement reporté	67 260 €	0 €
Chap 70 – Produits des services	3 900 000 €	3 901 200 €
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 967 260 €</b>	<b>3 901 200 €</b>

- Contribution TRINOVAL

Le Président indique que les nouveaux tarifs ont été votés à l'unanimité par le comité syndical de Trinoval. Il précise que le Conseil communautaire va délibérer sur le budget et autoriser la CC2SO à demander des redevances aux particuliers.

Le Président propose au Conseil communautaire de voter le budget primitif 2023 « REOM » équilibré à la somme de 3 901 200 € pour la section de fonctionnement et à 0 € pour la section d'investissement.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 79 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (MARTIN Christophe et D'HAILECOURT Bernard), ARRETE le budget primitif « REOM » pour 2023 équilibré à la somme de :**

- Section de fonctionnement ..... 3 901 200,00 €
- Section d'investissement ..... 0,00 €

### 2.7. REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2023

Le Président indique que le montant de la REOM a été examiné lors du Comité Syndical de Trinoval tenu ce 6 décembre. Les montants proposés au titre de 2023 sont les suivants :

- ➔ Foyer 1 personne : 127 € (122 € en 2022)
- ➔ Foyer 2 personnes et plus : 249 € (241 € en 2022)
- ➔ Résidence secondaire : 201 € (idem en 2022)
- ➔ Unité professionnelle en collecte hebdomadaire : 288,20 € TTC (271,84 € TTC en 2022).

Pour ce qui est des ramassages bi-hebdomadaires, TRINOVAL propose des conventions avec les activités concernées.

Le Président propose au Conseil communautaire d'entériner les montants de la redevance pour 2023.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 67 voix POUR, 7 voix CONTRE (DUCHAUSOY Stéphane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, DUBOS Philippe, GAMBIER Mariel, MOREL Claude, LENOIR Jacques), 11 ABSTENTIONS (PIETERS Jean-Pascal, BON Linda, de MONCLIN Arnaud, MICHAUX Colette, LEGRAND Anne, D'HAILECOURT Bernard, LEJEUNE Denis, CLABAULT Lionel, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, BRUTELLE Hervé), ENTERINE les montants de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2023 tels que ci-dessus repris.**

Le Président indique que Trinoval réfléchit à la redevance incitative et présentera le résultat de ses réflexions en janvier. Il affirme que le tri des ordures ménagères est le seul moyen de contenir la redevance. Il explique que les analyses montrent que seuls 23 % du contenu des poubelles devraient aller à l'enfouissement et que

le reste devrait être trié mais ne l'est pas. Il rappelle que la TGAP (taxe sur l'enfouissement) est passée de 15 à 51 € en quelques années. Il invite les élus à communiquer sur ces informations et rappelle que Trinoval peut leur envoyer des éléments permettant de les expliquer à la population.

Christophe GERAUX, président de Trinoval, explique que le syndicat a cherché à minimiser l'augmentation des redevances, notamment pour les foyers de deux personnes et plus et les résidences secondaires. Aux entreprises, Trinoval a proposé un paiement en plusieurs fois. Certaines dépenses comme le gasoil sont difficiles à gérer, tout comme la revente des matériaux. Trinoval s'efforce de lisser ces évolutions.

La redevance incitative sera présentée au comité syndical en janvier en vue d'une mise en place en 2024 sous forme d'année expérimentale, avant une application générale en 2025. Ainsi, les pollueurs paieront davantage que ceux qui trient, alors qu'aujourd'hui ceux qui trient paient pour ceux qui polluent.

Le Président rappelle que, dans le contexte d'incertitudes et de volatilité des prix qui ne peut pas être maîtrisé, le tri peut être maîtrisé à l'échelon individuel.

## 2.8. Budget Primitif 2023 - ZAC CROIXRAULT

Mathilde MORARD indique que le budget primitif ZAC Croixrault s'élève à 3 776 340 €.

Elle présente en séance les éléments budgétaires ci-dessous.

### Budget ZAC CROIXRAULT

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 002 - Résultat fonctionnement reporté	1 930 565 €	0 €
Chap 011 - Charges à caractère général	4 517 485 €	3 595 430 €
Chap 66 - Charges financières	26 000 €	23 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 474 051 €</b>	<b>3 618 430 €</b>

<b>Recettes</b>		
	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 042 - Opérations d'ordre de transfert	1 522 155 €	0 €
Chap 70 - Produits des services	3 938 481 €	3 222 445 €
Chap 74 - Dotations et participations	1 012 415 €	392 985 €
Chap 75 - Autres produits de gestion	1 000 €	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 474 051 €</b>	<b>3 618 430 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 040 - Opérations d'ordre de transfert	1 522 155 €	0 €
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	155 500 €	158 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 677 655 €</b>	<b>158 000 €</b>

<b>Recettes</b>		
	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 001 - Solde d'exécution section investis	1 677 655 €	0 €
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	0 €	158 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 677 655 €</b>	<b>158 000 €</b>



- VRD Zone nord ouest
- Continuité des fouilles

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la mobilité et de l'aménagement de l'espace, demande si le coût des fouilles augmentera encore après la dépense du montant présenté.

Le Président répond qu'il restera environ 5 hectares à fouiller.

Mathilde MORARD indique que le nouveau marché lancé permettra de fouiller 4 hectares.

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la mobilité et de l'aménagement de l'espace, observe qu'il restera environ 1 million d'€ à dépenser.

Albert NOBLESSE, commune d'Airaines, rappelle que la somme de 3 222 000 € représente la vente d'une partie des terrains.

Le Président confirme et indique qu'il espère davantage de recettes après la vente des terrains. Il espère qu'une délibération interviendra sur le sujet le plus rapidement possible. Il indique qu'un compromis a été signé pour la vente de 21 hectares. L'étude quatre saisons prendra fin au mois de juin.

Lionel CLABAUT, commune de Saulchoy-sous-Poix, suggère d'obliger les fouilleurs à exposer leurs découvertes.

Le Président répond que des visites ont été organisées en 2021. Il répond que le travail en bureau n'a pas encore pris fin, mais il assure qu'un rendu sera présenté et qu'une zone d'exposition est prévue dans la pépinière d'entreprises. Il indique qu'à Thieulloy-l'Abbaye un « vase » a été découvert.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose au Conseil communautaire de voter le budget primitif 2023 « ZAC CROIXRAULT » équilibré à la somme de 3 618 340 € pour la section de fonctionnement et à 158 000 € pour la section d'investissement.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 82 voix POUR, 2 voix CONTRE (DUCHAUSOY Stéphane et MICHAUX Colette), 1 ABSTENTION (WURMSER Marc), ARRETE le budget primitif « ZAC CROIXRAULT » pour 2023 équilibré à la somme de :**

- **Section de fonctionnement .....**           **3 618 340,00 €**
- **Section d'investissement .....**           **158 000,00 €**

## **2.9. Budget Primitif 2023 - PICARD.ia**

Le Président indique que le bail est signé et qu'une installation dans le courant du premier trimestre 2023 est envisagée.

Mathilde MORARD indique que le budget primitif PICARD.ia s'élève à 1 215 047 €. Elle précise que le projet coûte 5 millions d'€.

Elle présente en séance les éléments budgétaires ci-dessous.

# Budget Picard'ia

## FONCTIONNEMENT

Dépenses	DM + BP 2022	BP 2023
Chap 011 - Charges à caractère général	16 200 €	25 000 €
Chap 023 - Virement à la section d'investissement	167 896 €	312 380 €
Chap 66 - Charges financières	22 500 €	29 000 €
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>206 596 €</b>	<b>366 380 €</b>

Recettes	DM + BP 2022	BP 2023
Chap 75 - Autres produits de gestion courantes	206 596 €	366 380 €
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>206 596 €</b>	<b>366 380 €</b>

## INVESTISSEMENT

Dépenses	DM + BP 2022	BP 2023
Chap 001 – Solde d'exécution section investisse	1 602 348 €	0 €
Chap 16 – Emprunts et dettes assimilées	164 000 €	218 000 €
Chap 21 – Immobilisations corporelles	250 000 €	0 €
Chap 23 – Immobilisations corporelles	3 206 548 €	630 667 €
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>5 058 896 €</b>	<b>848 667 €</b>

Recettes	DM + BP 2022	BP 2023
Chap 021 – Virement de la section fonctionneme	167 896 €	312 380 €
Chap 13 – Subventions d'investissement	455 000 €	178 152 €
Chap 16 – Emprunt	4 600 000 €	358 135 €
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>5 222 896 €</b>	<b>848 667 €</b>

- Loyers
- Fin des travaux

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose au Conseil communautaire de voter le budget primitif 2023 « PICARDI.ia » équilibré à la somme de 366 380 € pour la section de fonctionnement et de 848 667 € pour la section d'investissement.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 78 voix POUR, 2 voix CONTRE (PIETERS Jean-Pascal, MICHAUX Colette), 5 ABSTENTIONS (DUCHAUSOY Stéphane, GAMBIER Mariel, DESPREAUX Xavier, LEGRAND Anne et WURMSER Marc), ARRETE le budget primitif « PICARD'IA » pour 2023 équilibré à la somme de :**

- Section de fonctionnement ..... 366 380,00 €
- Section d'investissement ..... 848 667,00 €

### 2.10. Budget Primitif 2023 – ZAC LE BOSQUEL

Mathilde MORARD indique que le budget primitif ZAC Le Bosquel s'élève à 1 846 000 €. Le coût du projet s'élève à environ 3,3 millions d'€.

Elle présente en séance les éléments budgétaires ci-dessous.

# Budget Zac Bosquel

## FONCTIONNEMENT

### Dépenses

Libellé	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 011 - Charges à caractère général	2 526 252 €	1 846 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 526 252 €</b>	<b>1 846 000 €</b>

### Recettes

	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 70 – Produits des services	2 526 252 €	1 846 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 526 252 €</b>	<b>1 846 000 €</b>

## INVESTISSEMENT

### Dépenses

	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 040 – Opérations d'ordre de transfert	6 300 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 300 €</b>	<b>0 €</b>

### Recettes

	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 16– Emprunts et dettes assimilées	6 300 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 300 €</b>	<b>0 €</b>



- Réseaux divers
- Rond point
- Diagnostic fouilles + Fouilles

Arnaud de MONCLIN, commune de Courcelles-sous-Thoix, demande des nouvelles de la participation du Conseil départemental à la construction du rond-point à la zone du Bosquel.

Le Président indique que le Département autorise la construction du rond-point. Dans la mesure où une partie des terrains appartient à la SANEF, un dossier doit être monté. Il indique que le département n'envisage pas de participer à ce chantier, hormis pour la bande de roulement (environ 40 000 €).

Arnaud de MONCLIN, commune de Courcelles-sous-Thoix, observe que c'est une anomalie car ce projet économique concerne une route départementale et il invite la CC2SO à insister.

Le Président répond que c'est fait que la réponse est négative. Il ajoute que le Conseil départemental percevra des revenus de cette zone.

Pascal BOHIN, vice-président en charge du tourisme, explique que selon le Département le règlement de voirie départemental ne permet pas une participation plus large que celle prévue

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose au Conseil communautaire de voter le budget primitif 2023 « ZAC LE BOSQUEL » équilibré à la somme de 1 846 000 € pour la section de fonctionnement et de 0 € pour la section d'investissement. Il indique que le dossier progresse bien et que l'enquête publique est espérée pour le premier trimestre 2023.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 77 voix POUR, 1 voix CONTRE (MICHAX Colette), 8 ABSTENTIONS (PRAT Philippe, MISSIAEN Maryse, GAMBIER Mariel, LONGUE-EPEE Bruno, LEGRAND Anne, DEVAUX Ginette, MALIVOIR Marcel, BRUTELLE Hervé), ARRETE le budget primitif « ZAC LE BOSQUEL » pour 2023 équilibré à la somme de :**

- Section de fonctionnement ..... 1 846 000,00 €
- Section d'investissement ..... 0,00 €

## 2.11. Budget Primitif 2023 - ZAC OISEMONT

Mathilde MORARD indique que le budget primitif ZAC Oisemont s'élève à 250 000 €.

Elle présente en séance les éléments budgétaires ci-dessous.

# Budget Zac Oisemont

## FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 011 - Charges à caractère général	89 724 €	0 €
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>89 724 €</b>	<b>0 €</b>

Recettes	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 002 – Résultat fonctionnement reporté	89 724 €	0 €
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>89 724 €</b>	<b>0 €</b>

## INVESTISSEMENT

Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 21 – Immobilisations corporelles	281 911 €	250 000 €
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>281 911 €</b>	<b>250 000 €</b>

Recettes	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 001 – Solde d'exécution section investissement	81 911 €	0 €
Chap 21 – Immobilisations corporelles	200 000 €	250 000 €
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>281 911 €</b>	<b>250 000 €</b>



- Achat de terrain au cas où

Le Président explique que les terrains disponibles se raréfient.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose au Conseil communautaire de voter le budget primitif 2023 « ZAC OISEMONT » équilibré à la somme de 0 € pour la section de fonctionnement et de 250 000 € pour la section d'investissement.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 84 voix POUR, 1 voix CONTRE (MICHAUX Colette), 1 ABSTENTION (DUCHAUSOY Stéphane), ARRETE le budget primitif « ZAC OISEMONT » pour 2023 équilibré à la somme de :**

- Section de fonctionnement ..... 0,00 €
- Section d'investissement ..... 250 000,00 €

## 2.12. Budget Primitif 2023 - ENTRETIEN de COMMUNES

Mathilde MORARD indique que le budget primitif Entretien de communes s'élève à 188 905 €.

Elle présente en séance les éléments budgétaires ci-dessous.

# Budget Entretien de communes

## FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 011 - Charges à caractère général	11 200 €	11 200 €
Chap 012 – Charges de personnel	166 000 €	175 000 €
Chap 042 – Opérations d'ordre	1 100 €	1 100 €
Chap 65 – Autres charges de gestion courante	5 €	5 €
Chap 67 – Charges spécifiques	95 €	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>178 400 €</b>	<b>187 805 €</b>

Recettes	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 002 – Résultat fonctionnement reporté	4 382 €	
Chap 70 – Produits des services	174 013 €	187 800 €
Chap 75 – Autres produits de gestion	5 €	5 €
<b>TOTAL</b>	<b>178 400 €</b>	<b>187 805 €</b>

## INVESTISSEMENT

Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 21 – Immobilisations corporelles	22 542 €	1 100 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 542 €</b>	<b>1 100 €</b>

Recettes	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 001 – Solde d'exécution section investiss	21 542 €	
Chap 040 – Opérations d'ordre	1 100 €	1 100 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 642 €</b>	<b>1 100 €</b>

• 8 agents

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose au Conseil communautaire de voter le budget primitif 2023 « ENTRETIEN de COMMUNES » équilibré à la somme de 187 805 € pour la section de fonctionnement et à 1 100 € pour la section d'investissement.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 83 voix POUR, 1 voix CONTRE (MICHAUX Colette), 1 ABSTENTION (CLABAULT Lionel), ARRETE le budget primitif « ENTRETIEN DE COMMUNES » pour 2023 équilibré à la somme de :**

- Section de fonctionnement..... 187 805,00 €
- Section d'investissement ..... 1 100,00 €

### 2.13. Budget Primitif 2023 - SECRETARIAT de MAIRIE

Mathilde MORARD indique que le budget primitif secrétariat de mairie s'élève à 163 205 €.

Elle présente en séance les éléments budgétaires ci-dessous.

# Budget Secrétariat de mairie

## FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 011 - Charges à caractère général	12 600 €	10 800 €
Chap 012 – Charges de personnel	127 500 €	150 000 €
Chap 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 200 €	1 200 €
Chap 65 – Autres charges de gestion courante	5 €	5 €
<b>TOTAL</b>	<b>141 305 €</b>	<b>162 005 €</b>

Recettes	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 002 – Résultat fonctionnement reporté	15 763 €	
Chap 70 – Produits des services	125 537 €	162 000 €
Chap 75 – Autres produits de gestion	5 €	5 €
<b>TOTAL</b>	<b>141 305 €</b>	<b>162 005 €</b>

## INVESTISSEMENT

Dépenses	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 001 – Solde d'exécution de la section d'investissem	5 424 €	
Chap 20 – Immobilisation incorporelles	1 200 €	
Chap 21 – Immobilisations corporelles		1 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 624 €</b>	<b>1 200 €</b>

Recettes	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 200 €	1 200 €
Chap 10 – Dotations fonds divers et réserves	5 424 €	
<b>TOTAL</b>	<b>6 624 €</b>	<b>1 200 €</b>

. 9 agents

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose au Conseil communautaire de voter le budget primitif 2023 « SECRETARIAT de MAIRIE » équilibré à la somme de 162 005 € pour la section de fonctionnement et à 1 200 € pour la section d'investissement.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 81 voix POUR, 1 voix CONTRE (MICHAUX Colette), 3 ABSTENTIONS (PERONNE Michèle, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick), ARRETE le budget primitif « SECRETARIAT DE MAIRIE » pour 2023 équilibré à la somme de :**

- **Section de fonctionnement ..... 162 005,00 €**
- **Section d'investissement ..... 1 200,00 €**

Le Président explique que trouver des secrétaires de mairie est très compliqué. Une des causes de cette difficulté réside dans les temps de travail non complets, donc il faut accepter de confier à ces personnes plus de temps de travail, comme le fait la CC2SO en leur proposant par exemple d'aller à la rencontre des agents et de rompre leur isolement. Une réunion sera organisée en début d'année afin de réfléchir à cette question.

Colette MICHAUX, commune de Liomer, observe que la CC2SO paye le centre de gestion pour un service qu'il ne lui rend pas. Elle demande si la CC2SO a les moyens de faire une formation interne.

Le Président répond qu'il serait alors logique que la CC2SO soit l'unique bénéficiaire de cette formation. Il affirme que la meilleure formation est celle qui est faite sur le terrain avec d'autres secrétaires de mairie. Il ajoute qu'un remplacement s'anticipe.

Jannick LEFEUVRE, commune de Lafresguimont-Saint-Martin, explique qu'il a organisé un doublon pendant 3 mois, ce qui s'est avéré très bénéfique. Les formations ne se déroulent pas à Amiens mais à Lille ou à Rouen, ce qui pose des problèmes de déplacement voire de logement sur place.

Le Président ajoute que les formations ne sont pas destinées à toutes les jeunes secrétaires de mairie et que c'est peut-être sur elles qu'il faudrait concentrer les moyens.

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, explique que l'IPAG d'Amiens va organiser des formations aux concours pour les catégories A, B et C avec un contenu sur l'urbanisme, l'état civil, etc... Il indique que des DGS interviendront dans ces formations et fait un renvoi vers Sébastien VIGNON, de l'IPAG d'Amiens, pour toute information.

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la mobilité et de l'aménagement de l'espace, estime que la rémunération n'est pas assez attractive, en catégorie C, alors que les tâches demandées relèvent de la catégorie B voire de la catégorie A. Il affirme que cette fonction n'attire pas de bonnes candidatures, car les personnes disposant d'un BAC+2 vont travailler ailleurs.

#### 2.14. Budget Primitif 2023 - LOGEMENT

Mathilde MORARD indique que le budget primitif Logement s'élève à 34 350 €.

Elle présente en séance les éléments budgétaires ci-dessous. Elle indique qu'il est envisagé de vendre trois logements.

## Budget Logement

### FONCTIONNEMENT DEPENSES

Libellé	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 011 - Charges à caractère général	29 650 €	8 150 €
Chap 023 – Virement à la section d'investissement	42 925 €	11 850 €
Chap 66 – Charges financières	300 €	500 €
Chap 042 - Opérations d'ordres de transfert entre sections	1 200 €	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>74 075 €</b>	<b>21 500 €</b>

### RECETTES

Libellé	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 002 – Résultat fonctionnement reporté	37 125 €	0 €
Chap 70 – Produits des services	1 500 €	1 500 €
Chap 74 – Dotations et participations	6 450 €	0 €
Chap 75 – Autres produits de gestion	29 000 €	20 000 €
Chap 77 – Produits spécifiques	0 €	0 €
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>74 075 €</b>	<b>21 500 €</b>

- Diagnostic DPE pour vente

# Budget Logement

## DEPENSES

Libellé	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 001 – Solde d'exécution section investissement	11 812 €	0 €
Chap 16– Emprunts et dettes assimilées	3 000 €	5 100 €
Chap 21 – Immobilisations corporelles	42 125 €	7 750 €
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>56 937 €</b>	<b>12 850 €</b>

## RECETTES

Libellé	BP + DM 2022	BP 2023
Chap 001 – Virement de la section	42 925 €	11 850 €
Chap 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 200 €	1 000 €
Chap 10 – Dotations fonds divers et réserves	11 812 €	0 €
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 000 €	0 €
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>56 937 €</b>	<b>12 850 €</b>

. Travaux logement au cas où

Xavier DESCOUTURES, Directeur Général des Services Techniques, explique que certains logements locatifs sont intégrés dans des bâtiments communautaires de la CC2SO (logements de fonction dans les écoles par exemple) et qu'à Oisemont une opération de réhabilitation a été effectuée, mais ces logements causent des soucis d'entretien et d'accompagnement social, donc il paraît plus raisonnable de vendre ce type de logements.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose au Conseil communautaire de voter le budget primitif 2023 « LOGEMENT » équilibré à la somme de 21 500 € pour la section de fonctionnement et à 12 850 € pour la section d'investissement.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 78 voix POUR, 2 voix CONTRE (GAMBIER Mariel et HESSE Hervé), 3 ABSTENTIONS (PRAT Philippe, DEVAUX Ginette, CLABAULT Lionel), ARRETE le budget primitif « LOGEMENT » pour 2023 équilibré à la somme de :**

- Section de fonctionnement ..... 21 500,00 €
- Section d'investissement ..... 12 850,00 €

## 2.15. Budget Primitif 2023 – Budget Principal

Mathilde MORARD présente en séance les éléments budgétaires ci-dessous et Monsieur STOTER, vice-président en charge de la mobilité et de l'aménagement de l'espace, tient à préciser que le Conseil vient de voter un total de 15 696 355 € de fonctionnement et 6 101 947 € d'investissement pour tous les budgets annexes, sommes qui ne figurent pas dans le budget principal.

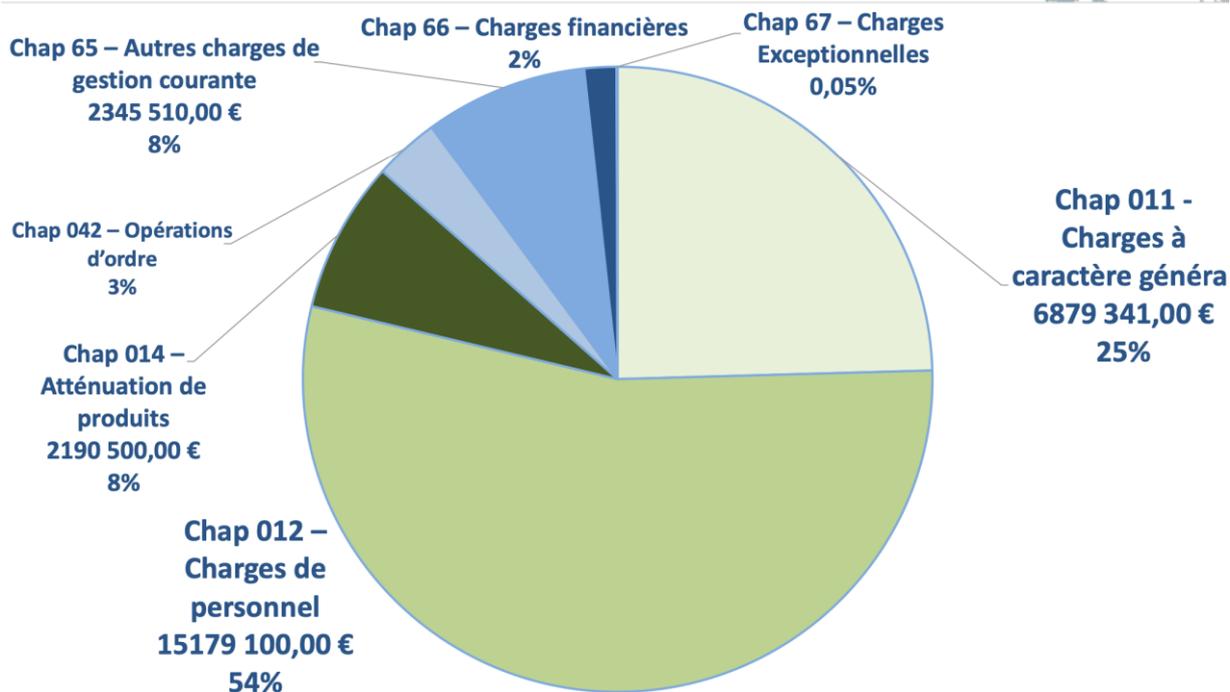
# Budget Principal

## FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP + BS + DM 2022	BP 2023
Chap 011 - Charges à caractère général	7 739 657 €	6 879 341 €
Chap 012 – Charges de personnel	14 251 300 €	15 179 100 €
Chap 014 – Atténuation de produits	2 190 000 €	2 190 500 €
Chap 023 – Virement à la section Investissement	6 271 866 €	
Chap 042 – Opérations d'ordre	921 000 €	940 000 €
Chap 65 – Autres charges de gestion courante	2 380 710 €	2 345 510 €
Chap 66 – Charges financières	304 460 €	461 900 €
Chap 67 – Charges Exceptionnelles	12 200 €	14 749 €
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>34 071 193 €</b>	<b>28 011 100 €</b>

Recettes	BP + BS + DM 2022	BP 2023
Chap 002 - Résultat fonctionnement reporté	6 967 046 €	
Chap 013 – Atténuations de charges	205 000 €	160 000 €
Chap 042 – Opérations d'ordre	196 000 €	
Chap 70 – Produits des services	3 627 090 €	3 649 705 €
Chap 73 – Impôts et taxes	15 522 537 €	16 035 986 €
Chap 74 – Dotations et participations	7 333 220 €	8 064 560 €
Chap 75 – Autres produits de gestion courante	178 800 €	100 800 €
Chap 77 – Produits exceptionnels	41 500 €	49 €
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>34 071 193 €</b>	<b>28 011 100 €</b>

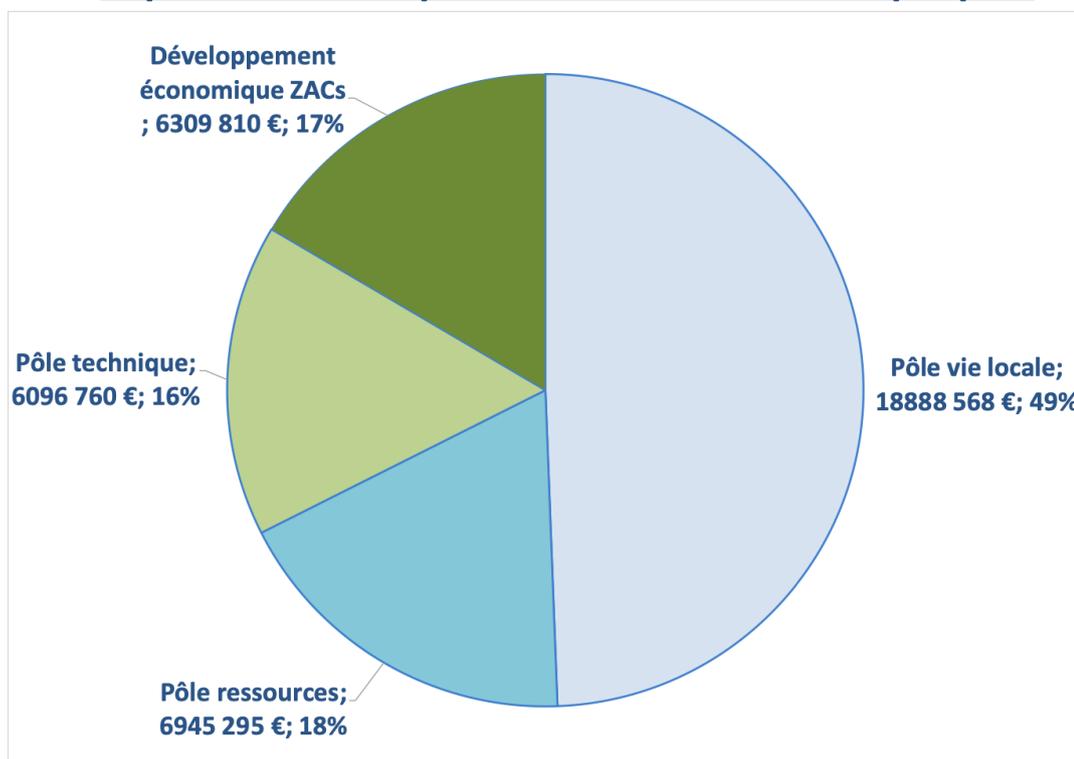
## Répartition du budget de fonctionnement – Dépenses 2023



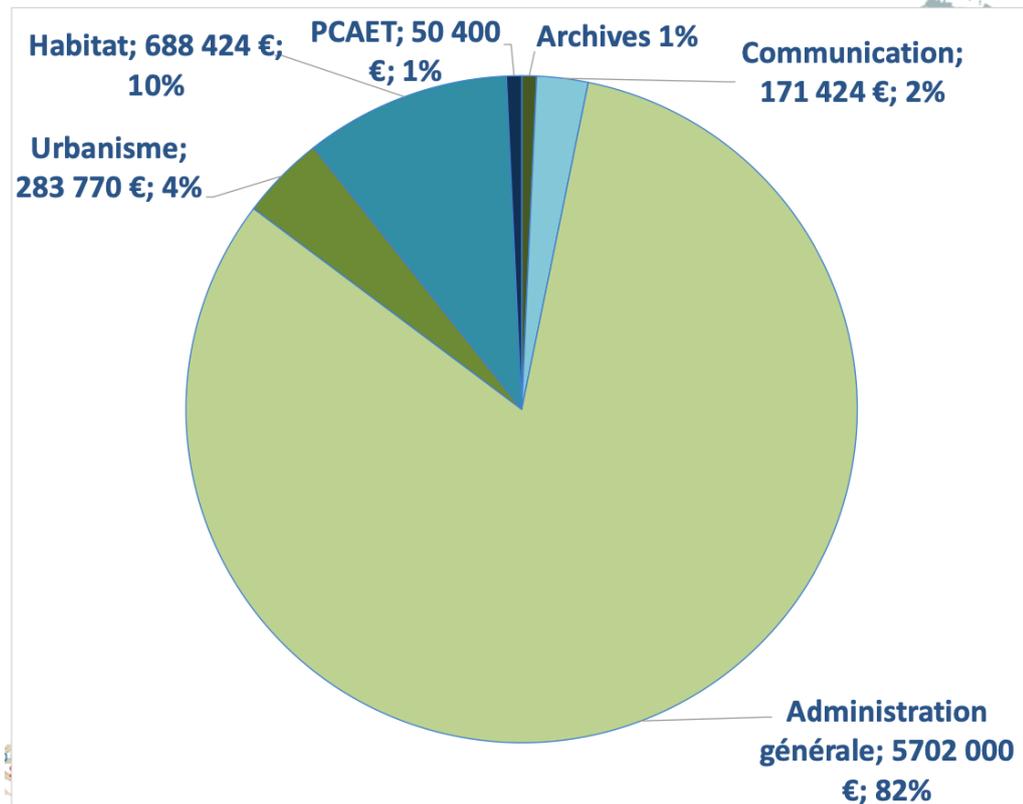
Le Président explique que le scolaire et l'aide à la personne représentent un gros volume en termes de dépenses de personnel.

Mathilde MORARD présente les éléments budgétaires ci-dessous.

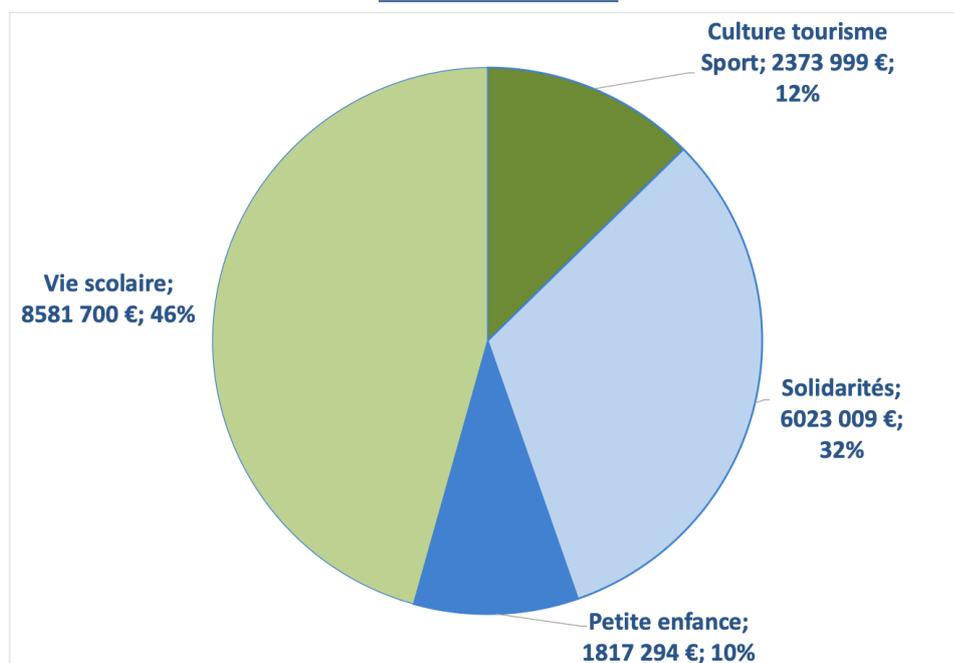
### Répartition des dépenses de fonctionnement par pôle



## Répartition des dépenses de fonctionnement Pôle Ressources



## Répartition des dépenses de fonctionnement Pôle Vie Locale

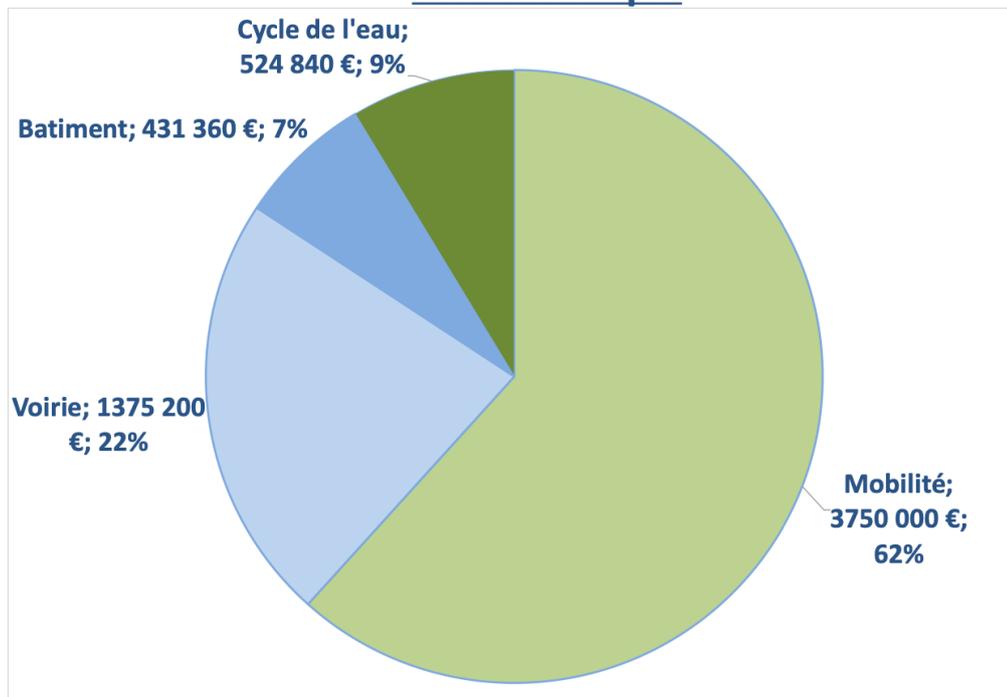


Arnaud de MONCLIN, commune de Courcelles sous-Thoix, demande l'ajout à ces camemberts de la valeur absolue.

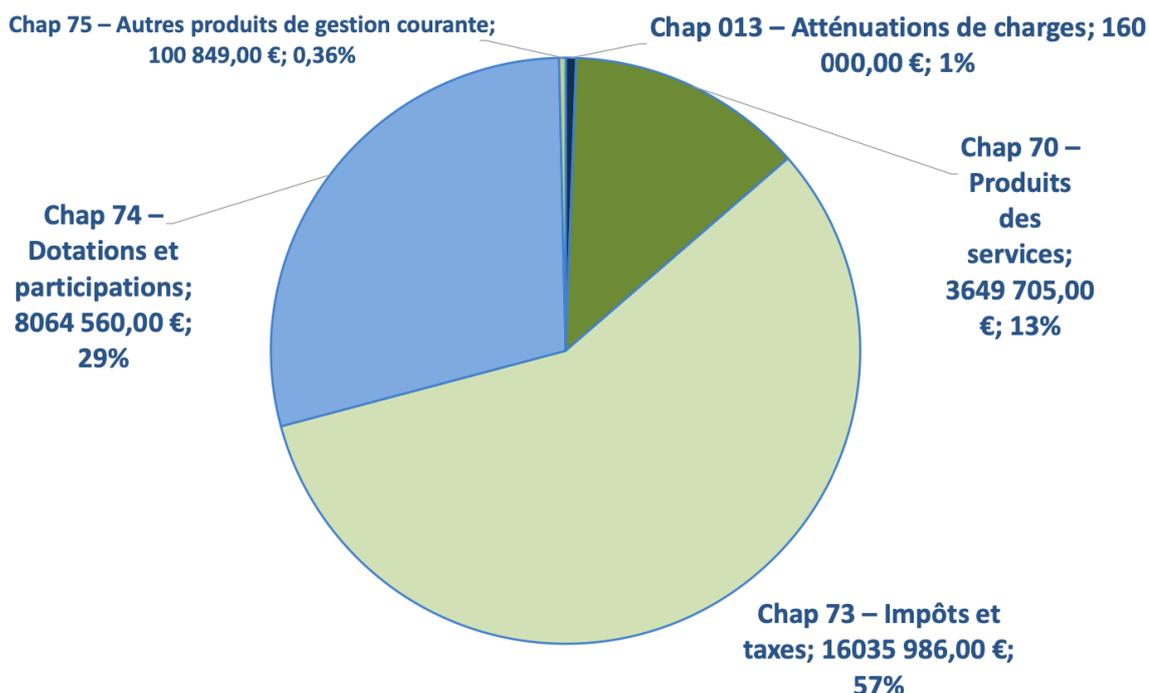
Mathilde MORARD acquiesce.

Elle présente les éléments budgétaires ci-dessous.

### **Répartition des dépenses de fonctionnement** **Pôle Technique**



# Répartition du budget de fonctionnement – Recettes 2023



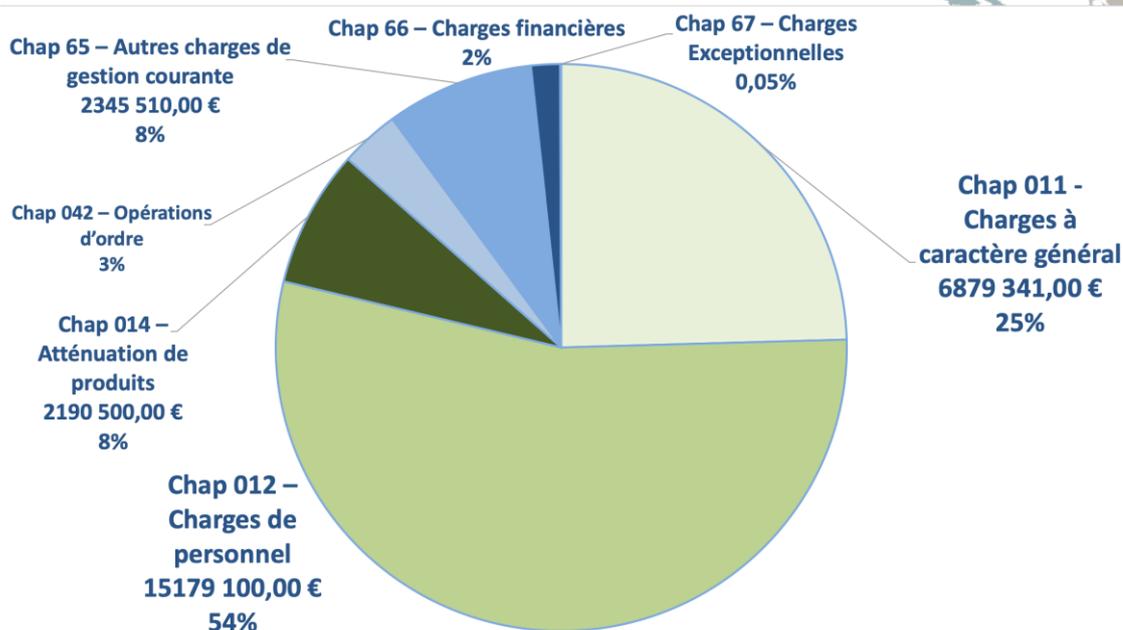
## Budget Principal

### INVESTISSEMENT

Dépenses	BP + BS + DM 2022	BP 2023
Chap 001 – Solde d'exécution section investissement	1 580 673 €	
Chap 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	196 000 €	
Chap 13 – Subventions d'investissement versées	72 500 €	2 500 €
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilés	1 366 600 €	1 536 000 €
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	552 422 €	744 536 €
Chap 204 - Subventions d'équipements versées	349 345 €	353 312 €
Chap 21 – Immobilisations corporelles	2 789 486 €	2 260 544 €
Chap 23 – Immobilisations en cours	4 172 658 €	2 429 477 €
Chap 4581 – Opérations sous mandats	1 719 414 €	2 032 441 €
Chap – Opérations diverses	9 649 923 €	8 292 190 €
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>22 449 021 €</b>	<b>17 651 000 €</b>

Recettes	BP + BS + DM 2022	BP 2023
Chap 021 – Virement de la section de fonctionnement	6 271 866 €	
Chap 040 – Opérations d'ordre Amortissement	991 000 €	940 000 €
Chap 10 – Dotations Fonds divers	2 150 672 €	729 932 €
Chap 13 – Subventions d'investissement	1 062 960 €	930 707 €
Chap 16 – Emprunts et dettes assimilées	7 633 825 €	10 428 000 €
Chap 21 – Immobilisations corporelles	40 000 €	292 730 €
Chap 4582 – Opérations sous mandats	1 712 065 €	2 135 667 €
Chap – Opérations diverses	2 586 633 €	2 193 964 €
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>22 449 021 €</b>	<b>17 651 000 €</b>

## Répartition du budget de fonctionnement – Dépenses 2023



Mathilde MORARD indique que le projet d'extension du siège coûte 5,2 millions d'€. Sur le projet d'hôtel d'entreprises, la somme de 255 000 € est inscrite au budget 2023 (sur un total de 8,2 millions d'€ échelonné sur 4 ans).

Patrick RIMBERT, commune de Sentelie, observe que cela fait partie de la ZAC de Croixrault.

Le Président répond que cela se situe sur la ZAC de Croixrault mais que c'est un projet spécifique qui ne fait pas partie du budget de la ZAC de Croixrault.

Mathilde MORARD indique que pour le projet de requalification de la piscine tournesol, seules les études sont inscrites au budget 2023, soit 105 000 €. Le PPI prévoit en 2025 une dépense de 4,1 millions d'€ pour ce projet. Pour l'extension de l'école de Molliens-Dreuil, sur un coût total de 2,6 millions d'euros, sont inscrits en 2023 1,6 million d'€, le reliquat sera effectué en 2024.

Le Président explique que la rénovation thermique est menée de concert avec les travaux d'extension.

Mathilde MORARD indique que le projet de réhabilitation du gymnase de Beaucamps-le-Vieux représente un coût total de 1,6 million d'€ dont 775 000 € sont inscrits dans le budget 2024 (et 840 000 € en 2024). Elle ajoute que la construction du Dojo sera remboursée par la commune.

Pour la villa des Fauvettes (coût total de 1 million d'€), la somme de 600 000 € est inscrite en 2023 (le reste sera inscrit en 2024). Ce bâtiment accueillera les bureaux manquants (services techniques et le service à la personne).

Pour la cantine périscolaire de Liomer (coût total de 1 million d'€), la somme de 50 000 € est inscrite au budget 2023 pour le financement de la fin des études ; le projet sera réalisé en 2024 et 2025.

Pour la cuisine centrale, la somme de 200 000 € est inscrite au budget 2023 pour le financement de la fin des études, la construction engendrera une dépense de 4,4 millions d'€ en 2024 et 3,1 millions d'€ en 2025.

Pour le parc solaire photovoltaïque le long de l'autoroute (coût total de 1 million d'€), la somme de 400 000 € est inscrite au budget 2023 pour la première phase et le reste sera inscrit en 2024.

Colette MICHAUX, commune de Liomer, déplore que pour l'équipement périscolaire de Liomer, qui était une urgence, seules des dépenses d'études sont inscrites, ce qui revient à retarder le projet d'un an et demi à deux ans.

Le Président répond que la tornade de Conty n'était pas prévue et que des choix ont été nécessaires. Il confirme que la cantine de Liomer est importante. Il indique que cette position pourra être revue si les projets de Croixrault et du Bosquel aboutissent.

Colette MICHAUX, commune de Liomer, affirme que ces choix ne lui paraissent pas pertinents.

Xavier DESCOUTURES explique que la tornade de Conty a occasionné des dégâts sur la crèche, l'école élémentaire et le gymnase. Une négociation est en cours entre l'expert de l'assurance et celui de la CC2SO ; l'évaluation du coût global des travaux est comprise entre 2,5 et 3,5 millions d'€. Aujourd'hui, l'essentiel des bâtiments a été sauvé, six classes sont réparties au collège de Conty et à la maison des enfants. Dès la rentrée des vacances de février, la plateforme mise en place à proximité accueillera les six classes (le périscolaire sera accueilli en janvier). Ce chantier entraînera donc des dépenses et des recettes qui ne sont pas encore connues en détail.

Mathilde MORARD indique que l'ensemble des opérations présentées représentent une dépense de 8,3 millions d'€.

Elle présente les subventions ci-dessous.

## Demandes de subventions en cours

		Coût total HT	Taux	Subvention sollicitée
<b>Equipement informatique pour des écoles</b>	<b>DETR</b>	<b>70 833 €</b>	<b>40%</b>	<b>28 333,20 €</b>
<b>Villa des Fauvettes</b>	<b>DETR*</b>	<b>833 000 €</b>	<b>35%</b>	<b>280 000,00 €</b>
	<b>DSIL</b>	<b>833 000 €</b>	<b>46%</b>	<b>383 180,00 €</b>
<b>Subvention globale =</b>			<b>79,60%</b>	<b>663 180,00 €</b>
<b>*(dépenses plafonnées à 800 000€)</b>				
<b>Parc solaire photovoltaïque</b>	<b>DSIL</b>	<b>400 000 €</b>	<b>80%</b>	<b>320 000,00 €</b>
<b>Pompe à chaleur au RPC de Oisemont</b>	<b>DETR</b>	<b>341 000 €</b>	<b>40%</b>	<b>136 400,00 €</b>
<b>Hôtel Pépinière d'Entreprise</b>	<b>FNADT</b>	<b>6 827 132 €</b>	<b>36,6%</b>	<b>2 500 000,00 €</b>
<b>TOTAL =</b>				<b>3 647 913,20 €</b>

Le Président précise que pour l'hôtel d'entreprises, la subvention de 2,5 millions d'€ ne sera pas obtenue, mais la demande est maintenue.

Mathilde MORARD indique que la dette de la CC2SO s'élève au 31 décembre 2022 à 23 millions d'€, le remboursement s'est élevé en 2022 à 2 millions d'€ et un emprunt de 4 millions d'€ a été souscrit pour le financement des projets (Picard'ia notamment).

**Elle indique que le total des budgets consolidés représente 65 210 402 € (contre 61 032 700 € en 2022).**

Arnaud de MONCLIN, commune de Courcelles-sous-Thoix, affirme que de telles sommes lui font tourner la tête. Il s'étonne que les budgets présentés n'incluent pas la moindre dépense (quelques milliers d'€) pour la SPA qui, pourtant, concerne toutes les communes. Il souhaiterait que le Conseil communautaire demande quelles sont les communes intéressées par la prise de cette compétence.

Le Président répond qu'il existe quantité de domaines dans lesquels la Communauté de communes pourrait intervenir (SDIS, chenils, parcs sportifs, etc.).

Arnaud de MONCLIN, commune de Courcelles-sous-Thoix, observe que le recours aux chenils concerne toutes les communes sans exception.

Le Président rappelle que la CCSOA avait tenté de mutualiser cette dépense mais il n'avait pas été possible d'en tirer des prix avantageux. Il ajoute que si la Communauté de communes ou les communes payent, c'est toujours le contribuable qui paye.

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, rappelle que la compétence fourrière est communale et peut s'appliquer directement, comme le font certaines communes qui disposent de fourrières homologuées. Ainsi, à Oisemont, c'est l'OPA (Oisemont Protection Animale) qui perçoit les subventions communales pour les conventions de fourrières. D'autres communes font appel à d'autres acteurs.

Il s'étonne que d'un côté on reproche à la CC2SO de prendre trop de compétences et que de l'autre on lui demande de prendre ce type de petites compétences qui relèvent des communes.

Arnaud de MONCLIN, commune de Courcelles-sous-Thoix, observe que de nombreuses compétences des communes sont déjà passées à la CC2SO, donc pourquoi pas celle-ci.

Le Président affirme que ce serait intéressant si la CC2SO obtenait un tarif inférieur.

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la mobilité et de l'aménagement de l'espace, explique que si ce transfert de compétence est effectué, la CC2SO intégrera cette charge supplémentaire et les communes diminueront leurs impôts car elles auront transféré une charge. Il ne voit donc pas où est l'intérêt d'une telle opération.

Albert NOBLESSE, commune d'Airaines, explique que sa commune a signé une convention avec un prestataire, comme M. LENGLET, mais encore faut-il des élus pour emmener les animaux, ce qui représente une charge importante. Il indique que, l'été dernier, 32 chiens ont été récupérés sur sa commune.

Jean-Jacques STOTER explique que le document budgétaire adressé aux conseillers communautaires est très complet. Il signale des pages intéressantes, de la page 148 à la page 168, avec notamment la partie intitulée « Une ruralité ambitieuse » sur les opérations d'investissement que nous développons. Cette partie explique comment la CC2SO veut se développer grâce à sa ruralité, avec de l'ambition. Il félicite les producteurs du document. Il estime également qu'il sera intéressant d'ajouter les montants à côté des pourcentages.

Le Président répond que les montants vont être ajoutés.

Jannick LEFEUVRE, vice-président en charge du scolaire, signale une coquille en page 74 : les fournitures scolaires s'élèvent à 48 € par élève et non 45 €.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose de passer au vote.

Le Président propose au Conseil communautaire de se prononcer sur le budget primitif 2023 « BUDGET PRINCIPAL » équilibré à la somme de 28 011 100 € pour la section de fonctionnement et à 17 651 000 € pour la section d'investissement.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 80 voix POUR, 1 voix CONTRE (MICHAUX Colette), 5 ABSTENTIONS (PIETERS Jean-Pascal, SIMON André, TERNOIS Jocelyne, LEJEUNE Denis, CROSNIER Gérard), ARRETE le budget primitif « PRINCIPAL » pour 2023 équilibré à la somme de :**

- Section de fonctionnement ..... 28 011 100,00 €
- Section d'investissement ..... 17 651 000,00 €

Le Président félicite et remercie Mathilde MORARD, Isabelle de WAZIERS, ainsi que les membres des services de la CC2SO.

Mathilde MORARD indique que la préparation du budget de la Marpa a débuté, un budget difficile à équilibrer, ce qui est normal. Le taux d'occupation moyen de l'équipement s'élève à 97 %, l'âge moyen est de 84 ans, la durée moyenne des séjours est de 5 ans (ce qui est assez long), l'équipe se compose de 8 agents (directrice, adjointe administrative, cuisinière et 5 agents polyvalents, soit 6,36 agents à temps plein). Des mois à thème sont organisés. Le plus gros budget concerne les travaux (cette année, les peintures ont été réalisées). En 2023, la pose des portes fenêtres, les seuils adaptés aux PMR et la réhabilitation de la terrasse seront réalisés.

Le Président indique que le repas de fin d'année de la Marpa s'est déroulé vendredi midi en présence des résidents, de leur famille et de quelques élus, il remercie la commune de Quevauvilliers d'avoir mis sa salle à disposition.

## 2.16. Autorisation Programme-Crédit de paiement / Autorisation d'engagement-Crédit de paiement (AP/CP – AE/CP).

Le Président propose au Conseil de se prononcer sur les autorisations de programmes et crédits de paiements ainsi que les autorisations d'engagement / Crédit de paiement tels que précisés ci-après :

OP n°	Libellé	2023	2024	2025	2026	TOTAL
11	Extension locaux	4 240 980 €	1 000 000 €			5 240 980 €
21	Hôtel d'entreprises	255 508 €	200 000 €	200 000 €	7 400 000 €	8 055 508 €
23	Piscine tournesol	105 371 €		4 000 000 €		4 105 371 €
25	Ecole Molliens	1 615 881 €	1 000 000 €			2 615 881 €
26	Gymnase Beaucamps	775 290 €	840 000 €			1 615 290 €
27	Villa des Fauvettes	600 000 €	400 000 €			1 000 000 €
28	Cantine Péri Liomer	50 000 €		1 000 000 €		1 050 000 €
29	Cuisine centrale	200 000 €	4 040 000 €	3 160 000 €		7 400 000 €
30	Centrale photovoltaïque	400 000 €	600 000 €			1 000 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>8 243 030 €</b>	<b>8 080 000 €</b>	<b>8 360 000 €</b>	<b>7 400 000 €</b>	<b>32 083 030 €</b>

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la mobilité et de l'aménagement de l'espace, indique que les 400 000 € du photovoltaïque sont optimistes. Il souhaite de tout cœur que l'autorisation soit obtenue rapidement afin de pouvoir diversifier les sources d'énergie et être en autoconsommation sur certains équipements.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 79 voix POUR, 3 voix CONTRE (MICHAUX Colette, PERONNE Michèle, WURMSER Marc), 2 ABSTENTIONS (SIMON André et D'HALLECOURT Bernard), APPROUVE les autorisations de programmes et crédits de paiements ainsi que les autorisations d'engagement / Crédit de paiement ci-dessus et INVITE son Président à mettre en œuvre les dispositions reprises ci-dessus.**

## 2.17. Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes.

Catherine D'HOINE, vice-présidente en charge du centre social-jeunesse, indique que le rapport montre peu d'évolutions par rapport à l'année précédente ; les femmes restent minoritaires sauf en catégorie C. Elle rappelle que la loi n°2014-873 impose aux collectivités territoriales et leurs établissements publics l'établissement d'un rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Elle indique que parmi le personnel de la CC2SO la répartition est la suivante :

- Catégorie A+ : 3 hommes
- Catégorie A : 6 hommes et 12 femmes
- Catégorie B : 20 hommes et 16 femmes
- Catégorie C : 67 femmes, 488 femmes (beaucoup de femmes travaillent en animation ou comme auxiliaires de vie, bien que ces travaux ne soient pas réservés aux femmes).

Elle indique que les femmes représentent une grande partie de la catégorie C et, à l'inverse, une minorité dans l'encadrement moyen de la catégorie B ; elles sont plus nombreuses que les hommes en catégorie A. La grande majorité de l'effectif de la CC2SO travaille à temps non complet, donc les femmes sont concernées au premier chef, notamment dans la population des auxiliaires de vie. Sept femmes travaillent de nuit, mais aucun homme, 218 femmes ont des horaires variables contre 1 homme, 233 femmes travaillent le weekend contre 7 hommes, 213 femmes travaillent en temps annualisé contre 48 hommes.

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la mobilité et de l'aménagement de l'espace, précise que le temps partiel est à la demande de la personne alors que le temps non complet est lié au poste.

Catherine D'HOINE répond que le temps non complet concerne principalement les auxiliaires de vie et les animateurs (et animatrices), et que ces personnes souhaiteraient travailler à temps complet. Elle indique que la pénibilité concerne surtout les femmes.

Le CET (compte épargne temps) a été ouvert par 8 hommes et 15 femmes, les hommes ont épargné 76,5 jours et les femmes 294 jours.

Elle indique que parmi les recrutements directs 5 femmes ont été recrutées en catégorie A, 4 femmes en catégorie B et 65 femmes en C (15 hommes). Deux femmes ont été mutées.

La répartition des départs est la suivante :

- 2 démissions de femmes en catégorie B
- 23 démissions de femmes en catégorie C (4 hommes)
- 1 fin de contrat pour un homme, 2 pour deux femmes en catégorie B
- 4 fin de contrat pour un homme, 35 pour deux femmes en catégorie B
- 1 départ en retraite pour un homme en catégorie A+
- 1 départ en retraite pour une femme en catégorie A
- 12 départs en retraite pour des femmes en catégorie C

Les inaptitudes physiques ont concerné 3 femmes en catégorie C. Un homme et une femme ont été mutés en catégorie B et une femme en catégorie C.

Cette année, un homme (âgé de 66 ans) et huit femmes (âgées en moyenne de 61 ans) ont commencé à percevoir leur pension de retraite.

Parmi les agents ayant changé de catégorie, de statut, de grade ou de corps au cours de l'année :

- 2 femmes ont changé de catégorie
- 2 femmes et 6 hommes ont changé de grade

Au regard de la population des agents de la CC2SO, le nombre de femmes promues au titre d'un avancement de grade relève de la normalité.

La rémunération mensuelle nette moyenne des hommes s'élève à 5 028,70 € pour les hommes en A+, à 2 811,37 € pour les hommes en A, à 2 128,21 € pour les femmes en A, à 1 964,04 € pour les hommes et 1 652,36 € pour les femmes de la catégorie B, et à 1 053,91 € pour les hommes et 909,85 € pour les femmes de la catégorie C.

Au niveau des accidents du travail, 7 événements ont concerné les hommes et 49 les femmes (étant majoritaires dans le travail d'auxiliaire de vie, et étant donné l'utilisation d'appareils et autres). Une femme se trouve en situation de maladie professionnelle.

Arnaud de MONCLIN, commune de Courcelles-sous-Thoix, s'enquiert de la cause de cette maladie professionnelle.

Catherine D'HOINE, vice-présidente en charge du centre social-jeunesse, répond que les causes peuvent être diverses.

Elle indique que l'effectif titulaire se compose à 82 % de femmes et 18 % d'hommes, l'effectif non-titulaire se compose à 15 % d'hommes et 85 % de femmes. Au niveau national, le taux de féminisation de la fonction publique s'élève à 61 % (60 % dans les communes).

La pyramide des âges indique que de grosses vagues de départs en retraite vont s'enchaîner.

Au sein du Conseil communautaire, 12 vice-présidents sont des hommes et 4 sont des femmes (soit 25 %), le bureau se compose de 26 hommes et de 15 femmes et le conseil communautaire de 109 hommes et 38 femmes (26 % de femmes).

Le Président indique que la composition des conseils municipaux a tendance à se féminiser. Catherine D'HOINE répond que cela évolue lentement.

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, explique qu'il est logique que les femmes soient plus nombreuses dans les structures car elles sont majoritaires dans les concours.

Le Président propose de donner acte de la présentation de ces éléments ce que le conseil valide.

### **3. SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR BIEN VIEILLIR A DOMICILE.**

#### **3.1. Service civique : renouvellement de l'agrément d'accueil de jeunes en service civique.**

Le Président indique que la CC2SO disposait d'un agrément pour accueillir des volontaires en service civique jusqu'au 04 février 2023. Il convient de renouveler cet agrément. Il indique que ce service convient bien aux personnes âgées.

Il invite le Conseil communautaire à l'autoriser à renouveler la demande d'agrément au titre des Services Civiques pour l'année 2023 et les années à venir.

En l'absence de questions ou remarques, il propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 73 voix POUR, AUTORISE son Président à renouveler la demande d'agrément au titre des Services Civiques pour l'année 2023 et les années à venir.**

### **4. VOIRIE**

#### **4.1. Fonds de concours**

Pierre ROBITAILLE, vice-président en charge de la voirie, indique que le Conseil communautaire est invité à se prononcer sur les fonds de concours à intervenir auprès des communes suivantes pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de bordurage et d'autoriser votre président à recouvrer les sommes nécessaires auprès des communes.

Le fond de concours, versé par chaque commune ci-dessous, sera égal à 50% du montant HT des travaux :

- LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN : travaux de bordurage à Montmarquet pour 7 341 € HT.
- MOLLIENS-DREUIL : travaux de bordurage rue du Cattez pour 5 175 € HT

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 70 voix POUR et 2 ABSECTIONS ((HERDUIN Michèle et TERNOIS Jocelyne), DECIDE de solliciter les fonds de concours pour travaux de voirie auprès des communes ci-dessus et INVITE le Président à signer tout document se rapportant à la présente.**

### **5. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

#### **5.1. Acquisition de parcelles sur la ZAC du BOSQUEL**

Le Président indique que l'aménagement d'un giratoire à l'entrée de la ZAC du Bosquel doit être réalisé pour permettre l'implantation d'entreprises sur ladite ZAC. Pour permettre la réalisation de ces travaux, des parcelles se situant dans l'emprise du rond-point et appartenant à la SANEF doivent être acquises par la CC2SO, il s'agit des parcelles ZC 40 et ZC 33 pour une superficie totale 699 m<sup>2</sup>.

Le prix de cession proposé par la SANEF est de 0.45 € le m<sup>2</sup> soit un montant de 314.55 € TTC. Eu égard au faible montant de cession, l'avis des domaines ne se trouve pas requis.

Le Conseil communautaire est invité à approuver l'acquisition des parcelles ZC 40 et ZC33 par la CC2SO et à autoriser votre Président à signer tout acte à intervenir.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 73 voix POUR et 1 ABSENTION (DEVAUX Ginette), APPROUVE l'acquisition des parcelles ZC 40 et ZC33 par la CC2SO et AUTORISE son Président à signer tout acte à intervenir.**

## **5.2. Acquisition d'un terrain**

Le Président explique que dans le cadre de l'implantation de la société l'Européenne sur la ZAC du Bosquel, la commune du Bosquel par délibération du 6 octobre 2022 a décidé de déclasser le chemin dit « chaussée Brunehaut » du domaine public.

La CC2SO souhaite procéder à l'acquisition de la nouvelle parcelle ainsi créée, cadastrée ZC51 d'une superficie de 6 455m<sup>2</sup> au prix de 5€ le m<sup>2</sup>, soit 32 275 €. La commune du Bosquel a délibéré.

Le Conseil communautaire est invité à approuver l'acquisition de la parcelle ZC51 par la CC2SO auprès de la commune du Bosquel au prix de 5€ le m<sup>2</sup> et à autoriser votre Président à signer tout acte à intervenir.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 67 voix POUR, 1 voix CONTRE (DUCHAUSOY Stéphane), 2 ABSENTIONS (LEGRAND Anne et STOTER Jean-Jacques), APPROUVE l'acquisition de la parcelle ZC51 par la CC2SO auprès de la commune du Bosquel au prix de 5€ le m<sup>2</sup> et AUTORISE son Président à signer tout acte à intervenir.**

## **5.3. Echange de parcelles entre la CC2SO et l'AFR du BOSQUEL**

Le Président indique que dans le cadre de l'implantation de la société l'Européenne sur la ZAC du Bosquel, un échange de parcelles doit être réalisé sur ladite ZAC entre l'AFR du Bosquel et la CC2SO. Cet échange portera sur les parcelles ZC 19 propriété de l'AFR du Bosquel d'une superficie de 450m<sup>2</sup> et ZC 52, propriété de la CC2SO d'une superficie de 450m<sup>2</sup>. Cela concerne le déplacement d'un bassin.

Le Conseil communautaire est invité à approuver l'échange de parcelles entre la CC2SO et l'AFR du Bosquel et à autoriser votre Président à signer tout acte à intervenir.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 68 voix POUR, 1 voix CONTRE (DUCHAUSOY Stéphane), 2 ABSTENTIONS (LEGRAND Anne et CROSNIER Gérard), APPROUVE l'échange de parcelles entre la CC2SO et l'ARF du Bosquel et AUTORISE son Président à signer tout acte à intervenir.**

## **6. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - URBANISME**

### **6.1. Modifications des dossiers de création et de réalisation de la ZAC du BOSQUEL**

Le Président rappelle que la ZAC du Bosquel a été créée en 2008 par la communauté de communes du Canton de Conty, soit il y a quatorze ans. Après de nombreuses années sans évolution, un projet logistique d'envergure a émergé ces derniers mois.

L'arrivée de ce projet reflète des évolutions récentes entourant le développement des zones d'activités et le positionnement de la zone du Bosquel comme suit :

- Évolutions législatives relatives à la consommation de foncier : la raréfaction de la ressource foncière a apporté une nouvelle attractivité à cette zone (l'absence de terrains disponibles sur Amiens métropole est notamment évoquée)

- Évolutions économiques entraînant le développement de plateformes logistiques de taille croissante afin d'optimiser les fonctions de transport et de stockage.

L'aménagement des zones vise désormais davantage à optimiser le foncier qu'à y garantir des espaces verts de grande surface.

Ainsi la construction de bâtiments de grande taille sur plusieurs niveaux (c'est le cas au Bosquel) permet de répondre à ces enjeux d'optimisations foncière et logistique.

Le Président explique que les parties-prenantes sont vivement intéressées par cette optimisation du foncier.

La présente délibération a donc pour objet d'adapter les dossiers de création et de réalisation de la ZAC du Bosquel à la réalité opérationnelle de l'aménagement de la zone. Ainsi sont supprimés les dossiers ci-dessous :

- Schéma d'intention pour l'aménagement de la ZAC ;
- Cahier de recommandations architecturales et paysagères ;
- Cahier des charges et de cession de terrains, dont la version comprise dans le dossier de réalisation est caduque.

Vu les articles R311-1 et suivants du Code de l'urbanisme ;

Le Conseil communautaire est invité à approuver les modifications susvisées de la ZAC du Bosquel.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 65 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (STOTER Jean-Jacques, LEFEBVRE Grégory, LEGRAND Anne et DEVAUX Ginette), APPROUVE les modifications susvisées de la ZAC du Bosquel.**

## **7. RESSOURCES HUMAINES**

### **7.1. Modification du tableau indicatif des emplois**

Le Président invite en séance le Conseil communautaire à se prononcer sur les créations et suppressions de postes ci-dessous :

#### Service Vie scolaire :

- Modification de la durée hebdomadaire des postes au 1/01/2023 :
  - ATSEM : 30,97/35<sup>e</sup> au lieu de 21,19/35<sup>e</sup>
  - Adjoint technique : 27,79/35<sup>e</sup> au lieu de 18,76/35<sup>e</sup>
  - Adjoint technique principal 1<sup>e</sup> cl : 29,43/35<sup>e</sup> au lieu de 22,91/35<sup>e</sup>
  - Adjoint technique : 7,55/35<sup>e</sup> au lieu de 6,09/35<sup>e</sup>
  - Adjoint technique : 11,45/35<sup>e</sup> au lieu de 9,99/35<sup>e</sup>
  - Adjoint technique : 14,13/35<sup>e</sup> au lieu de 11,12/35<sup>e</sup>
  - Adjoint technique principal 2<sup>e</sup> cl : 24,67/35<sup>e</sup> au lieu de 24/35<sup>e</sup>
- Création d'un poste adjoint technique au 1/01/2023 à temps non complet

#### Service Mobilité :

- Création 3 postes adjoint technique au 1/01/2023 à temps non complet

#### Service Petite enfance :

- Suppression d'un poste agent social temps complet et création du poste agent social à 17h30 au 1/02/2023

#### Direction alimentation locale :

- Création de poste : attaché ou ingénieur à temps complet pour l'emploi de directeur alimentaire local

Xavier DESCOUTURES, Directeur Général des Services Techniques, explique qu'au service mobilité il s'agit de postes de nouveaux arrivants recrutés voici quelques semaines et pour qui les postes sont créés. La CC2SO a payé le permis D à ces trois personnes (7 000 € l'unité), elles ont signé une convention les engageant à travailler 5 ans pour la Communauté de communes (en cas de départ prématuré elles rembourseraient la CC2SO au prorata).

Arnaud de MONCLIN, commune de Courcelles-sous-Thoix, demande si les modifications de durées hebdomadaires sont des augmentations de rémunération cachées.

Anthony FEUILLOY, responsable du service « ressources humaines » explique que le temps de travail est calculé en fonction des besoins, le nombre d'heures de travail est annualisé et ramené à la semaine, d'où les décimales.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 67 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (PIETERS Jean-Pascal, de MONCLIN Arnaud, BOURGOIS Nicolas), APPROUVE les créations et suppressions de postes mentionnées ci-dessus.**

## 7.2. Créations et suppressions de postes à la suite des propositions d'avancements de grade.

Le Président propose les créations et suppressions de postes suivantes suite aux avancements de grade au 1/12/2022.

Postes à supprimer	Postes à créer
3 postes adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	3 postes adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
1 poste adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1 poste adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
1 poste adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet	1 poste adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps non complet
1 poste adjoint territorial patrimoine à temps complet	1 poste adjoint territorial patrimoine 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
1 poste assistant de conservation à temps complet	1 poste assistant de conservation 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
1 poste agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1 poste agent social principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
1 poste agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet	1 poste agent social principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps non complet
3 postes adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet	3 postes adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps non complet

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré par 64 voix POUR, 2 ABSTENTIONS (de MONCLIN Arnaud, BOURGOIS Nicolas), APPROUVE les créations et suppressions de postes au 01-12-2022 telles que mentionnées ci-dessus.**

## 7.3. Cotisation de l'assurance statutaire Grassavoye

Point ajourné.

## 8. URBANISME

### 8.1. Approbation du PLUi du Sud-Ouest Amiénois

La séance ouverte, le Président rappelle à l'assemblée que l'élaboration du PLUi de la CCSOA a été prescrite en décembre 2013 par la communauté de communes du Sud-Ouest amiénois. Les grandes étapes de son élaboration ont été les suivantes :

- le groupement de prestataires piloté par AUDDICE a été recruté et les réunions de travail ont débuté au second semestre 2015 ;
- le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été débattu par le conseil communautaire du Sud-Ouest amiénois en juin 2018 ;

- le projet a ensuite été arrêté en décembre 2019 puis en mars 2021 et enfin en juillet 2021 suite à l'avis défavorable de plusieurs communes ;
- la consultation des personnes publiques associées et des collectivités voisines demandeuses, de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) et de l'Autorité environnementale a eu lieu à l'automne 2021 ;
- l'enquête publique s'est déroulée du 14 juin au 15 juillet 2022 ;
- les avis émis sur le projet par des communes, par des personnes publiques associées, par la CDPENAF et par l'Autorité environnementale, les observations émises lors de l'enquête publique et le rapport de la commission d'enquête ont fait l'objet d'une présentation synthétique lors de la conférence des maires de la CC2SO le 21 novembre dernier.

La prise en compte de ces avis et observations et la concertation avec les communes qui a suivie ont entraîné un certain nombre de changements dans le projet de PLUi arrêté en juillet 2021.

Le Président explique que ce document ne peut pas être parfait. Il rappelle que voici 15 jours, un courrier de la DDTM demandait d'annuler le PLUi du Contynois, ce qui avait entraîné une demande de rendez-vous avec le Préfet, tant cette annulation causait de soucis. Il est regrettable que la DDTM n'avait répondu après un délai de trois mois, alors qu'elle est associée et informée à chaque étape de l'élaboration du PLUi. Il est probable que la DDTM envoie un courrier similaire pour le PLUi de la CCSOA. Le Président a déploré auprès du Préfet la réception tardive de ce type de courrier, alors que le PLUi de la CCSOA est attendu par des opérateurs et des investisseurs (par exemple pour un projet de méthanisation). Il regrette que la démarche, saluée comme exemplaire par les plus hautes sphères des services de l'État, soit mise à mal par ses représentants de la DDTM. Un rendez-vous avec le Préfet est espéré en janvier.

Les motifs invoqués par la DDTM concernent entre autres la consommation de terres agricoles et un excès d'extensions. Il affirme que certaines zones visées comportent déjà des maisons construites. Le Président estime que la situation est délicate.

Albert NOBLESSE, commune d'Airaines, déplore que les terrains situés sur sa ZAC ne soient plus constructibles alors qu'ils font l'objet de deux projets. Il évoque la différence entre zone d'activités commerciales et zones d'activités artisanales. Il est demandé de construire dans les centres-bourgs, mais une entreprise a besoin de 2 hectares et l'autre de 60 ares, or aucune surface n'est disponible à Airaines.

Il fait part de sa vive déception, d'autant plus que sa commune est classée comme « Petite ville de demain » et a besoin d'habitations, de commerces et d'industrie. Il est abasourdi.

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, souligne que les projets d'extension de cette ZAC se trouvent sur des terrains détenus par la commune d'Airaines.

Albert NOBLESSE réfute cette affirmation et indique que ces terrains sont détenus par des particuliers ou des entreprises. Il rappelle que le projet de délocalisation de cette activité vers la ZAC est prévu depuis de nombreuses années. Un terrain est à vendre et demandé, pour développer par exemple une activité de garage.

Frédéric BLIN, en charge de l'urbanisme, rappelle que les ZAC sont définies dans les PLUi en référence au SCOT de 2012, or, selon ce document, l'extension de la ZAC d'Airaines était inscrite avec une vocation exclusivement commerciale, mais la loi 3DS de 2021 a strictement interdit le développement de commerces en dehors des centres-bourgs.

Jannick LEFEUVRE, vice-président en charge du scolaire, déplore l'attitude de l'État et de ses représentants. Il convient de clarifier les choses et de demander un rendez-vous au Préfet si cela se reproduit.

Le Président explique que le Préfet a été agacé par la réception tardive du courrier de la DDTM.

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la mobilité et de l'aménagement de l'espace, rappelle que le préfet dispose d'un délai de deux mois pour réagir après la réception des documents, or le PLUi du Contynois a été adopté le 26 septembre.

Il demande si le PLUi du Contynois est applicable ou non. Il observe que le PLUi du sud-ouest amiénois qui va être voté ce jour et envoyé pour exécution au préfet risque lui aussi d'être contesté, ne serait-ce que parce qu'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) y stipule qu'aucune éolienne ne doit être construite à moins de 1 kilomètre de toute habitation, ce qui est contraire à la loi qui prône la distance de 500 mètres. Il demande si ce PLUi s'appliquera après le vote.

Fabien ROUX, du cabinet AUDDICE, explique qu'à partir du moment où un PLUi a été approuvé en Conseil communautaire et qu'il a fait l'objet des mesures de publicité obligatoires, il s'applique, même s'il existe un recours gracieux de l'État (gracieux signifiant que l'État demande une modification sans passer par les tribunaux). Si la CC2SO ne répond pas favorablement, l'État peut engager un recours contentieux, mais seul le juge administratif pourrait suspendre l'application du PLUi. Donc le PLUi du Contynois est applicable.

Le Président explique qu'il convient de solliciter un rendez-vous auprès du Préfet qui pourrait être disponible en janvier.

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, déplore que le maire d'Airaines n'ait été contacté que tardivement par les services de la CC2SO, qu'une zone ait été retirée alors que le sujet n'ait pas été abordé en commission, que cette décision ait été prise unilatéralement, que le maire d'Airaines n'ait été prévenu que de façon isolée et que lui en tant que vice-président en charge de l'urbanisme n'ait pas été averti (ce qui le fait passer pour un guignol devant le Conseil communautaire) et que Jannick Lefeuvre n'ait pas non plus été mis au courant. Il rappelle que les membres des commissions communautaires travaillent de façon sincère, honnête et sérieuse, et il souhaite que les vice-présidents soient tenus au courant de ce type d'information. Il rappelle que la commission a travaillé en transparence.

Il rappelle que le PLUi de la CC2SO n'est pas destiné à faire l'unanimité mais à permettre au territoire d'avancer. Il est convaincu que le territoire ne pourra avancer que si les élus sont honnêtes et droits dans leurs bottes.

Albert NOBLESSE, commune d'Airaines, explique qu'il a appris la nouvelle en réalisant qu'aucun vote n'était prévu pour la ZAC d'Airaines dans le budget, et après avoir interrogé le Président, Monsieur FROIDURE et Monsieur BLIN.

Le Président explique qu'il ne souhaite pas jeter la pierre sur les services de la CC2SO. Il souligne que le PLUi est un document très compliqué, qui évolue chaque jour.

Hervé HESSE, commune de Thieulloy-L'Abbaye, craint que si le PLUi est voté, des entreprises qui commencent à travailler soient déboutées ultérieurement.

Le Président répond qu'il n'y a aucune certitude. Il explique que la situation est rendue compliquée par l'accumulation de lois et leur application variable selon les départements.

Arnaud de MONCLIN, commune de Courcelles-sous-Thoix, estime que pour donner du poids aux demandes que le Président va formuler au Préfet, il convient de voter pour l'approbation du PLUi du sud-ouest amiénois.

Le Président explique que des projets sont en attente, notamment le méthaniseur, et il souhaite ne pas reporter le vote. Il considère qu'il faut voter pour le PLUi du sud-ouest amiénois. Il rappelle que les travaux sur le PLUi du Contynois avaient démarré en 2015, or la situation est différente aujourd'hui.

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la mobilité et de l'aménagement de l'espace, explique qu'il avait l'intention de voter contre le PLUi, conformément au mandat de son conseil municipal, mais qu'il vient de changer son vote afin de bénéficier d'un document opérationnel, même s'il ne l'arrange pas en tant que maire de Briquemessnil-Floxicourt. Il vote pour dans un esprit communautaire dont il a toujours fait preuve et parce qu'un projet de méthanisation y est attaché, porté par des agriculteurs du territoire. Ainsi, il souhaiterait que la Chambre d'agriculture, quand un maire rencontre des difficultés à obtenir un certificat d'urbanisme, assouplisse sa position et ouvre à l'urbanisme des terrains réputés agricoles mais qui ne le sont plus effectivement.

Albert NOBLESSE, commune d'Airaines, déclare qu'il votera pour le PLUi car les élus sont réunis ici pour œuvrer pour la collectivité et pas pour des intérêts personnels. Ceci étant, certains points sont inacceptables. Il affirme que la zéro artificialisation nette rend la situation très difficile et risque de déclencher une « guerre civile » dans la ruralité. Il affirme que la ruralité doit exister par des constructions, sinon le désert s'étendra.

Le Président affirme que la population rurale est peu représentée à l'Assemblée nationale et que la haute administration française n'a pas vraiment les pieds dans la terre.

Jean-Pierre DEMARQUET, commune de Moyencourt-les-Poix, demande où il doit envoyer les permis de construire.

Frédéric BLIN, en charge de l'urbanisme répond que pour le moment il n'y a pas de changement (envoi à Abbeville) et que l'entrée en vigueur du PLUi entraînera la sollicitation d'un autre service instructeur, ce dont les élus seront informés. Il rappelle qu'avant l'entrée en vigueur du PLUi un certain nombre de démarches est nécessaire. La bascule interviendra début février. Il convient d'organiser des réunions afin que les services instructeurs puissent expliquer le fonctionnement.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose de passer au vote en approuvant le plan local d'urbanisme intercommunal du Sud-Ouest amiénois et d'abroger les cartes communales de Bougainville, Briquemesnil-Floxicourt, Bussy-les-Poix, Courcelles-sous-Moyencourt, Fluy, Fresnoy-au-Val, Fricamps, Lachapelle, Lafresguimont-Saint-Martin, Lignières-Châtelain, Liomer, Oissy, Saint-Germain-sur-Bresle, Thieulloy-l'Abbaye et Villers-Campsart.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire après en avoir délibéré, par 59 voix POUR, 4 voix CONTRE (BAILLEUL Dominique, DUCHAUSSOY Stéphane, PILLON Philippe, VILTART Vincent), 10 ABSTENTIONS (CABOS Thierry, PIETERS Jean-Pascal, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, DESPREAUX Xavier, HERDUIN Michèle, RIMBERT Patrick, BRUTELLE Hervé), APPROUVE le plan local d'urbanisme intercommunal du Sud-Ouest amiénois et abroge les cartes communales mentionnées ci-dessus.**

Le Président remercie les conseillers communautaires qui ont fait preuve de réalisme.

## 9. INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Le Président déplore que des modifications soient demandées sur la taxe d'aménagement, il invite les maires à continuer à délibérer sur le 1 % perçu par la commune. Il lui semble important de délibérer favorablement sur la taxe d'aménagement sur les zones d'activité car c'est la CC2SO qui effectue les travaux de viabilisation.

Il indique que la cérémonie des vœux aura lieu le 13 janvier, peut-être à Picard'IA, ou bien à la salle des fêtes d'Hornoy-le-Bourg. Deux temps sont prévus, dont une partie avec les agents.

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la mobilité et de l'aménagement de l'espace, rappelle que des projets éoliens existent sur le territoire, or maintenant que le PLUi a été adopté et que l'OAP mentionnée plus haut s'applique, il répondra à toute sollicitation en disant que la CC2SO ne peut pas accepter l'implantation d'éoliennes à moins de 1 kilomètre d'habitations.

Mariel GAMBIER, commune de Fresnoy-Andainville, demande si un plan de déneigement est prévu.

Le Président répond que, comme d'habitude, le désenclavement des communes est prévu, sachant que le déneigement dépend du type de neige et des conditions. Au total, 26 lames sont réparties sur le territoire avec des conventions signées avec les agriculteurs et le département.

Le Président souhaite de bonnes fêtes de fin d'année aux Conseillers communautaires et lève la séance.

**La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON**



**Le Président  
Alain DESFOSES**

